

Une génération aux multiples aspirations

Livre blanc sur la Politique québécoise de la jeunesse



Une génération aux multiples aspirations

Livre blanc sur la Politique québécoise de la jeunesse

Dépôt légal – Février 2014
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada
ISBN : 978-2-550-69839-5 (imprimé)
ISBN : 978-2-550-69840-1 (pdf)

© Gouvernement du Québec

MESSAGE DE LA PREMIÈRE MINISTRE

La jeunesse est l'avenir du Québec. Elle est porteuse des aspirations de tout un peuple.

Afin que celles-ci soient entendues, afin qu'elles puissent se réaliser, le gouvernement du Québec prépare une nouvelle politique entièrement consacrée à la jeunesse, dans laquelle les jeunes retrouveront leurs souhaits, leurs préoccupations et leur propre vision des choses.

Au printemps et à l'automne 2013, la tournée régionale Destination 2030 a permis aux jeunes de prendre la parole, d'exprimer leurs rêves et de partager leurs passions. Le gouvernement rend maintenant public le Livre blanc Une génération aux multiples aspirations. Dans ce livre blanc, le gouvernement présente, notamment, une synthèse des points de vue, des ambitions et des vœux exprimés, pour en faire la base de sa future politique jeunesse.

□ Soutenir et appuyer les jeunes

Nos jeunes ont besoin d'être appuyés et accompagnés dans chaque étape de leur parcours vers l'âge adulte, et c'est ce que notre gouvernement entend faire.

De quelle façon? En faisant des écoles de véritables milieux de vie. En aidant les étudiants de tous les niveaux à opter pour les possibilités les plus judicieuses, en fonction de leurs aspirations. Ou encore en offrant un soutien dynamique aux jeunes lors de leur entrée dans la vie active, pour qu'ils puissent s'épanouir dans leur carrière professionnelle, réaliser leur vœu de fonder une famille ou encore s'impliquer davantage dans leur communauté.

La future politique jeunesse comprendra un ensemble d'initiatives ayant comme objectif d'amener les jeunes à contribuer encore plus à la construction du Québec de demain.

Entre autres choses, nous favoriserons les rencontres entre les jeunes de Montréal et ceux des régions, afin qu'ils apprennent à mieux se connaître. Nous renforcerons les appuis et les collaborations entre les générations. Et nous ferons en sorte que les jeunes jouent un rôle accru dans certains lieux stratégiques de décision.

□ Des orientations claires et des initiatives stimulantes

Avec ce livre blanc, le gouvernement propose également des orientations claires et des initiatives stimulantes, et nous nous engageons à les mettre en œuvre au cours des prochaines années.

J'invite d'ailleurs chaleureusement tous les citoyens et les organismes intéressés à contribuer aux réflexions, lors de la commission parlementaire qui se tiendra à ce sujet.

□ Une jeunesse talentueuse

La jeunesse québécoise est talentueuse, audacieuse, ouverte d'esprit et ses opinions sont souvent empreintes d'une grande sagesse de laquelle nous avons tout avantage à nous inspirer.

Bref, elle constitue un atout extraordinaire pour l'ensemble de la société québécoise. Surtout, ne nous en privons pas!

Je suis convaincue que la vision proposée par notre gouvernement rejoindra les ambitions des jeunes. Nous pourrons, ainsi, œuvrer ensemble à l'édification du Québec de l'avenir, au bénéfice de tous les Québécois.

La première ministre du Québec,

Pauline Marois

MESSAGE DE L'ADJOINT PARLEMENTAIRE À LA PREMIÈRE MINISTRE (VOLET JEUNESSE)

Près de quinze ans après le dépôt de sa première Politique jeunesse, le gouvernement québécois a lancé une vaste consultation dans le but de repenser la façon dont les jeunes et l'État interagissent.

□ Les aspirations des jeunes et leur vision du Québec

Des milliers de jeunes ont ainsi exprimé leurs aspirations et leur vision du Québec.

Ils ont parlé d'un Québec où les écoles sont des milieux de vie stimulants et au sein desquels les débats d'idées et l'implication occupent une place de choix.

Ils ont imaginé une nation où l'engagement citoyen permettrait aux jeunes de découvrir leurs passions et de confirmer leur cheminement scolaire et professionnel.

Ils ont revendiqué des communautés innovantes, où l'entrepreneuriat et la créativité font notre richesse.

Ils ont souhaité un environnement où famille, études et travail ne s'opposeraient plus, mais se compléteraient.

Plusieurs ont évoqué la nécessité de bâtir de nouvelles alliances entre les générations, afin de mieux faire face aux changements démographiques importants que nous connaissons.

D'autres ont insisté sur la nécessité d'encourager les échanges entre les citoyens des quatre coins du Québec.

Enfin, tous se sont entendus sur la nécessité de favoriser l'épanouissement d'une jeunesse résolument engagée dans sa communauté.

□ Une première étape

Si les aspirations de la jeunesse sont plurielles, l'objectif de l'État est unique : permettre aux jeunes Québécois de concrétiser leurs ambitions.

Pour atteindre cette cible, il nous faut préparer l'avenir et trouver des solutions aux défis que le temps laisse dans son sillage.

Ce livre blanc constitue donc une première étape en vue de l'adoption d'une nouvelle politique publique destinée aux jeunes de tous horizons.

□ Épauler les jeunes

La prochaine Politique québécoise de la jeunesse servira à épauler les jeunes.

Si les générations précédentes pouvaient s'appuyer sur leur nombre, notre génération devra s'appuyer sur son courage et sa détermination pour façonner un Québec à son image.

L'adjoint parlementaire à la première ministre (volet jeunesse)

Léo Bureau-Blouin

TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DE LA PREMIÈRE MINISTRE.....	I
MESSAGE DE L'ADJOINT PARLEMENTAIRE À LA PREMIÈRE MINISTRE (VOLET JEUNESSE)	III
INTRODUCTION	1
PRÉAMBULE – LES DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES ET SOCIO-ÉCONOMIQUES : DE GRANDS CHANGEMENTS EN COURS	5
1. L'importance des jeunes dans la population québécoise : une diminution de leur poids relatif	7
2. Travail, éducation, santé : des évolutions encourageantes	9
3. L'évolution des caractéristiques culturelles et des modes de communication des jeunes Québécois	15
Des changements porteurs de signification	17
PREMIÈRE PARTIE – DÉCOUVRIR SES PASSIONS ET PASSER À L'ACTION	19
1. Une génération en santé	21
2. Bâtir à l'école un milieu de vie stimulant	31
3. Faire les meilleurs choix scolaires et professionnels	43
4. S'épanouir dans la vie active	51
DEUXIÈME PARTIE – CONSTRUIRE LE QUÉBEC DE L'AVENIR	65
1. Favoriser les échanges entre les jeunes Québécois	67
2. Favoriser des alliances intergénérationnelles	73
3. S'engager dans la société	77
Les jeunes et le Québec de demain	85
LES MOYENS D'ACTION PROPOSÉS	87
CONCLUSION : UN QUÉBEC ATTRAYANT POUR LES JEUNES	89
ANNEXE 1 – LA TOURNÉE RÉGIONALE <i>DESTINATION 2030</i>.....	91
ANNEXE 2 – LES PROGRAMMES OFFERTS AUX JEUNES PAR DIFFÉRENTS MINISTÈRES ET ORGANISMES ET PAR LE SÉCRÉTARIAT À LA JEUNESSE	101

LISTE DES GRAPHIQUES

GRAPHIQUE 1	Répartition de la population par grand groupe d'âge, Québec, 1971 à 2012.....	7
GRAPHIQUE 2	Taux de chômage des 15-29 ans selon le sexe, Québec, 1996 à 2012	10
GRAPHIQUE 3	Taux de chômage des 15-29 ans selon le niveau de scolarité, Québec, 1996 et 2012	10
GRAPHIQUE 4	Taux officiel de sorties sans diplôme ni qualification (décrochage annuel) parmi l'ensemble des sortants du secondaire, en formation générale des jeunes, selon le sexe, 1999-2000 à 2010-2011	11
GRAPHIQUE 5	Proportion des jeunes de 25 à 34 ans titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme universitaire supérieur au baccalauréat selon le sexe, Québec, 1996 à 2012.....	11
GRAPHIQUE 6	Taux de mortalité des jeunes de 15-29 ans selon la cause et le sexe, Québec, 2000-2002 et 2007-2009.....	12
GRAPHIQUE 7	Statut pondéral des 15-29 ans, Québec, 2000-2001 et 2009-2010	13

INTRODUCTION

Dès l'automne 2012, le gouvernement nouvellement élu a mobilisé les moyens nécessaires pour que le Québec se mette à l'écoute des jeunes.

❑ La consultation *Destination 2030*

Près de quinze ans après la première politique gouvernementale dédiée à la jeunesse, il s'agissait d'engager une large réflexion avec les jeunes Québécois sur les nouvelles réalités qu'ils vivent, sur leurs attentes et sur leurs souhaits.

Cette réflexion suivait le « printemps érable » et certains événements durant lesquels une jeunesse déterminée s'était massivement engagée pour défendre ses idéaux.

Au printemps 2013, la première ministre du Québec lançait une importante tournée régionale, *Destination 2030*, afin de donner la parole aux jeunes. Cette tournée, présidée par l'adjoint parlementaire à la première ministre (volet jeunesse), M. Léo Bureau-Blouin, a permis de rencontrer 4 000 jeunes dans toutes les régions du Québec, de mai à octobre 2013.

❑ Un livre blanc sur la future politique jeunesse

Le gouvernement rend maintenant public un Livre blanc sur la Politique jeunesse, **Une génération aux multiples aspirations**, rendant compte de cette vaste consultation et présentant un certain nombre de pistes concernant les suivis qui pourraient y être apportés.

Ce livre blanc sera discuté en commission parlementaire dès la prochaine session de l'Assemblée nationale.

Le Livre blanc **Une génération aux multiples aspirations** a été élaboré à partir de ce que les jeunes ont dit, lors de la tournée *Destination 2030* et de la consultation Web qui l'a accompagnée.

Il est articulé en deux parties, encadrées d'un préambule et des moyens d'action proposés.

- En préambule, le Livre blanc sur la politique jeunesse présente **les grands changements démographiques et socio-économiques** concernant les jeunes et déjà en cours, à partir des travaux effectués aux fins de la Politique jeunesse par l'Institut de la statistique du Québec.
- La première partie, **Découvrir ses passions et passer à l'action**, aborde le thème de la santé, les attentes des jeunes et leurs projets de vie à chacune des étapes de leur éducation et de leur formation, depuis l'école, le collégial et l'université jusqu'à l'entrée dans la vie active.
- Dans la deuxième partie, **Construire le Québec de l'avenir**, le Livre blanc sur la Politique jeunesse présente les principaux thèmes de réflexion portés par les jeunes voulant bâtir le Québec de demain – soit l'approfondissement des échanges entre les jeunes Québécois eux-mêmes, l'élaboration de nouvelles alliances intergénérationnelles et l'engagement des jeunes dans la société.
- Le Livre blanc sur la Politique jeunesse aborde les **moyens d'action** sur lesquels le gouvernement s'appuiera, afin de répondre à ces différentes attentes.

Le Livre blanc sur la politique jeunesse comporte deux annexes :

- L'annexe 1 regroupe les principales informations concernant la tournée régionale *Destination 2030*.
- L'annexe 2 présente l'intervention gouvernementale en faveur de la jeunesse en 2012-2013.

Qui sont les jeunes ?

La jeunesse est la période de transition entre l'enfance et la vie d'adulte. C'est une période de la vie caractérisée pour la plupart par un grand nombre de nouvelles expériences et de changements importants.

Aux fins de la politique gouvernementale, la jeunesse est définie comme la période de la vie des Québécois où ils sont âgés de 15 à 29 ans.

La politique gouvernementale en matière de jeunesse vise les situations touchant les jeunes, d'une manière distincte des citoyens des autres tranches d'âge. La politique gouvernementale concernant les jeunes peut cependant comprendre des initiatives et des mesures s'appliquant avant l'âge de 15 ans – afin d'intervenir le plus tôt possible en faveur des futurs jeunes – ou qui se prolongeront après 29 ans, par exemple en matière d'insertion professionnelle ou de conciliation travail-famille.

Qu'est-ce qu'un livre blanc ?

Dans le processus de préparation des stratégies et des politiques gouvernementales, un livre blanc se situe entre les premières phases de consultation - souvent organisées autour d'un livre vert – et la stratégie ou la politique proprement dite, dans lesquelles le gouvernement annonce ses objectifs et les moyens qu'il mobilise pour les atteindre.

Un livre blanc est soumis à l'Assemblée nationale par le gouvernement et porte sur une question d'intérêt public. Il expose la problématique, les objectifs qui peuvent être poursuivis à l'égard de cette question, ainsi que les moyens pouvant être mis en œuvre. Le gouvernement y indique l'option qu'il privilégie.

En comparaison, un livre vert sert plutôt à orienter les discussions. Contrairement au livre blanc, il ne s'agit pas d'un énoncé d'intention gouvernementale.

La tournée régionale de consultation *Destination 2030*

Le 19 février 2013, à l'occasion de l'étude des crédits, la première ministre confiait au Secrétariat à la jeunesse le mandat de préparer une nouvelle Politique québécoise de la jeunesse.

Dans le cadre de ce mandat, le Secrétariat à la jeunesse a organisé une vaste consultation auprès des jeunes de mai à octobre 2013⁽¹⁾.

Organisée en collaboration avec la Table de concertation des forums jeunesse régionaux du Québec, la tournée était présidée par M. Léo Bureau-Blouin, adjoint parlementaire de la première ministre du Québec (volet jeunesse) et député de Laval-des-Rapides. Ont également collaboré à la tournée MM. Mathieu Traversy et Dave Turcotte, respectivement député de Terrebonne et député de Saint-Jean.

Durant la tournée, le Secrétariat à la jeunesse a animé un site Web interactif, sur lequel les citoyens étaient invités à intervenir. De plus, 30 rencontres bilatérales ont été effectuées avec des groupes de jeunes et des organismes.

Environ 4 000 participants et plus de 20 000 visites virtuelles

Au total, la consultation a été tenue dans les 17 régions du Québec.

Comptant plus de 125 activités de consultation, elle a fait intervenir environ 4 000 participants. Plus de 750 profils ont été créés sur le site de consultation virtuelle, et 80 mémoires et avis y ont été déposés. Sur le site Web, le Secrétariat à la jeunesse a reçu un peu plus de 900 contributions et près de 20 000 visites virtuelles.

(1) Voir l'annexe 1 – La tournée régionale *Destination 2030*.

En 2001, *La jeunesse au cœur du Québec* : la première politique gouvernementale dédiée à la jeunesse

Le 29 mai 2001, le gouvernement du Québec dévoilait la première Politique jeunesse, intitulée *La jeunesse au cœur du Québec*.

En réponse aux mutations sociales, économiques et culturelles, la société québécoise se donnait les moyens pour que les jeunes puissent participer pleinement au développement de leur société.

Quatre grandes orientations guidaient alors les stratégies mises en place, afin d'assurer une citoyenneté active des jeunes.

- engager la société dans une culture de la relève;
- assurer le développement du plein potentiel des jeunes;
- faciliter l'accès au marché du travail et améliorer la qualité de la vie professionnelle;
- développer un sentiment d'appartenance.

La mise en œuvre de la Politique québécoise de la jeunesse visait deux grands objectifs :

- une coordination de l'action gouvernementale à l'égard de la jeunesse;
- l'inscription durable d'une vision jeunesse dans l'action gouvernementale et dans la société civile.

La Politique québécoise de la jeunesse

La Politique québécoise de la jeunesse est une politique publique à portée gouvernementale relevant de la première ministre du Québec. Elle constitue un cadre de référence pour une vision à long terme.

La Politique québécoise de la jeunesse a comme objectif de donner une cohérence horizontale aux orientations et aux actions des ministères et des organismes et est ainsi associée aux politiques ministérielles. Elle constitue un outil pour orienter l'action gouvernementale afin d'encourager la réussite des jeunes et leur engagement. Elle vise à amoindrir certains obstacles systémiques de leur parcours personnel.

La politique :

- inclut une vision et les orientations des actions gouvernementales à l'égard des jeunes, dans le contexte des mutations démographiques;
- nomme les politiques ministérielles existantes touchant spécifiquement les jeunes;
- influence l'ensemble de l'offre de service gouvernementale aux jeunes;
- conditionne les initiatives gouvernementales à venir;
- précise le rôle du Secrétariat à la jeunesse.

PRÉAMBULE – LES DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES ET SOCIO-ÉCONOMIQUES : DE GRANDS CHANGEMENTS EN COURS

Plusieurs changements majeurs, de nature démographique et socio-économique, affectent les caractéristiques de la jeunesse québécoise. Ces changements sont déjà en cours depuis plusieurs années, et ils donnent des indications précieuses sur les évolutions auxquelles on peut s'attendre pour l'avenir – des évolutions qui transformeront à terme l'ensemble de la société québécoise.

Afin de disposer de données validées sur ces principaux changements, le Secrétariat à la jeunesse a demandé à l'Institut de la statistique du Québec de tracer un portrait des jeunes de 15 à 29 ans, entre 1996 et 2012¹.

L'analyse de l'Institut de la statistique du Québec et ses projections pour l'avenir font apparaître trois points essentiels.

- En premier lieu, sur le plan strictement quantitatif, l'importance des jeunes dans la population québécoise a diminué depuis 1996, et cette diminution se poursuivra encore pendant une dizaine d'années.
- En deuxième lieu, depuis la fin des années 1990 et sur plusieurs plans, les observations de l'Institut de la statistique du Québec sont encourageantes : la participation des jeunes au marché du travail augmente, le décrochage scolaire est en diminution, et plusieurs indicateurs concernant la santé sont positifs.
- En troisième lieu, les caractéristiques culturelles des jeunes Québécois et leurs modes de communication évoluent rapidement, indiquant des tendances qui se répercuteront à terme sur l'ensemble de la société québécoise.

¹ Portrait actuel et évolutif des jeunes de 15 à 29 ans au Québec, de 1996 à 2012. On pourra prochainement consulter cette étude sur le site du Secrétariat à la jeunesse.

1. L'IMPORTANCE DES JEUNES DANS LA POPULATION QUÉBÉCOISE : UNE DIMINUTION DE LEUR POIDS RELATIF

Les données de l'Institut de la statistique du Québec confirment une tendance dont les jeunes ont bien pris conscience : leur importance relative dans la société, sur le plan strictement quantitatif, a tendance à diminuer.

En 1996, le Québec comptait près de 1,47 million de jeunes de 15 à 29 ans, soit 20,3 % de la population.

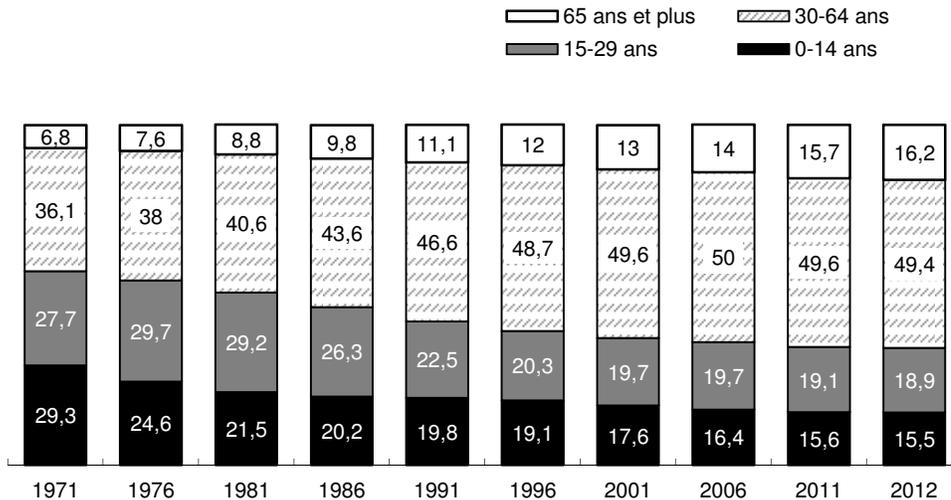
En 2012, le nombre de jeunes de 15 à 29 ans avait augmenté à 1,52 million, mais leur part relative dans l'ensemble de la population avait diminué à 18,9 %.

Pour 2030, l'Institut de la statistique du Québec prévoit actuellement que le Québec comptera 1,42 million de jeunes de 15 à 29 ans, représentant alors 16,1 % de la population.

Cette tendance démographique globale signifie que les jeunes ne bénéficient plus du poids du nombre au sein de la société, ni actuellement, ni dans un avenir prévisible.

GRAPHIQUE 1

Répartition de la population par grand groupe d'âge, Québec, 1971 à 2012
(en pourcentage de la population totale)



Source : STATISTIQUE CANADA, Estimations démographiques, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

2. TRAVAIL, ÉDUCATION, SANTÉ : DES ÉVOLUTIONS ENCOURAGEANTES

Sur plusieurs plans, les évolutions observées par l'Institut de la statistique du Québec et concernant les jeunes sont encourageantes.

□ Les conditions des jeunes sur le marché du travail se sont améliorées

On constate d'abord que les conditions des jeunes sur le marché du travail se sont significativement améliorées au cours des dix dernières années.

■ La participation au marché du travail

Les jeunes participent davantage au marché du travail.

— Entre 1996 et 2012, le taux d'activité des jeunes de 15 à 29 ans est passé de 65,6 % à 73,5 %.

— Le nombre absolu de jeunes présents sur le marché du travail a augmenté de 15,5 %.

Cette augmentation est cependant moins grande que pour l'ensemble de la population de 15 ans et plus au cours de la même période, où elle a atteint 21,6 %. Les femmes ont connu une plus grande croissance de leur taux d'activité (de 61,7 % en 1996 à 73,1 % en 2012) que les hommes (de 69,4 % en 1996 à 73,9 % en 2012), rattrapant pratiquement leur retard.

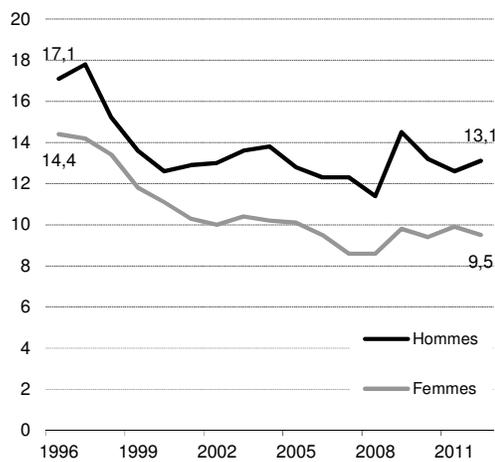
■ Le taux de chômage

Simultanément, le taux de chômage chez les jeunes de 15 à 29 ans a diminué, passant de 15,9 % à 11,3 %. Le chômage ne touche cependant pas également l'ensemble des jeunes.

Ce taux est demeuré plus élevé chez les hommes que chez les femmes. Bien qu'il ait baissé pour tous les niveaux de scolarité, le chômage affecte plus fortement ceux qui ont un moins haut niveau de scolarité.

GRAPHIQUE 2

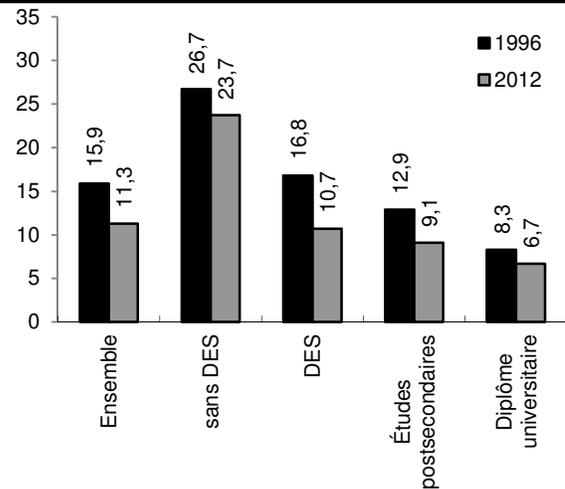
Taux de chômage des 15-29 ans selon le sexe, Québec, 1996 à 2012
(en pourcentage)



Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 2012, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

GRAPHIQUE 3

Taux de chômage des 15-29 ans selon le niveau de scolarité, Québec, 1996 et 2012
(en pourcentage)



Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 2012, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Il existe toujours un écart entre les jeunes immigrants et ceux nés au Canada, mais cet écart a significativement rétréci. Pour les 15 à 24 ans, l'écart est passé de 14,7 points de pourcentage en 2006 à 4,7 points de pourcentage en 2012.

■ L'aide financière de dernier recours

Entre mars 2001 et mars 2012, le nombre de prestataires d'aide financière de dernier recours (aide sociale ou solidarité sociale) a diminué de 25,2 %.

■ L'évolution prévue d'ici 2030

D'ici 2030, le marché du travail dans lequel évolueront les jeunes devrait rester favorable à leur entrée rapide dans la vie active. Les départs massifs à la retraite commencent déjà à exercer des pressions sur la demande de main-d'œuvre.

Le taux de chômage devrait diminuer, et les jeunes constitueront le principal bassin de main-d'œuvre pour répondre à la demande.

□ L'éducation : diminution du décrochage scolaire et davantage de diplomation universitaire

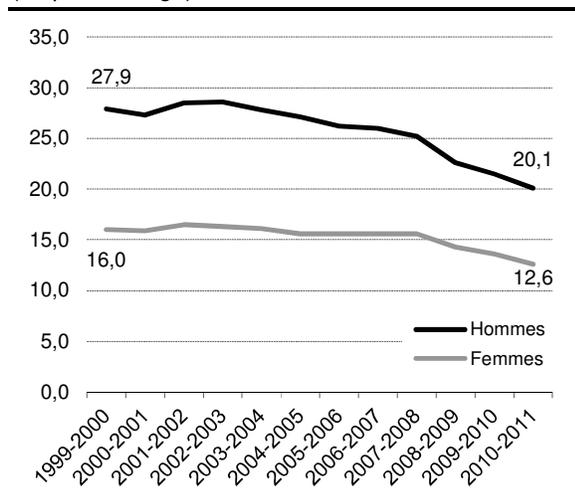
Dans le domaine de l'éducation, on constate une diminution du décrochage scolaire. Entre 2000 et 2011, le taux de décrochage annuel² est passé de 27,9 % à 20,1 % chez les garçons, et de 16,0 % à 12,6 % chez les filles.

On observe également une augmentation du niveau de diplomation universitaire. La proportion des jeunes de 25 à 34 ans titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme universitaire supérieur a significativement augmenté entre 1996 et 2012, passant de 19,8 % à 31,2 %. Cette augmentation est plus forte pour les femmes que pour les hommes. La proportion de jeunes femmes de 25 à 34 ans titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme universitaire est passée de 21,3 % à 37,5 % entre 1996 et 2012. Chez les hommes, cette proportion est passée de 18,4 % à 25,0 % entre 1996 et 2012.

On constate d'ailleurs que les jeunes femmes occupent maintenant une place majoritaire à l'université. En 2011, les femmes formaient 57,8 % des effectifs des universités québécoises. En 2009-2010, 29,3 % des femmes de 20 à 24 ans fréquentaient l'université à temps plein ou à temps partiel, comparativement à 20 % des hommes du même groupe d'âge.

GRAPHIQUE 4

Taux officiel de sorties sans diplôme ni qualification (décrochage annuel) parmi l'ensemble des sortants du secondaire, en formation générale des jeunes, selon le sexe, 1999-2000 à 2010-2011
(en pourcentage)

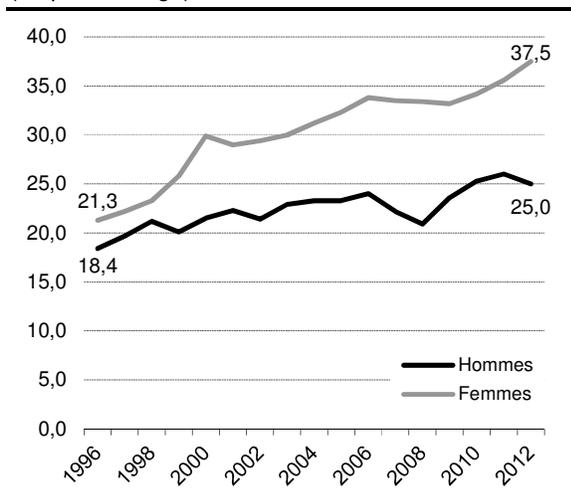


Note : Le taux de décrochage annuel est calculé en divisant le nombre d'élèves sortants sans diplôme ni qualification par l'ensemble des élèves sortants du secondaire, en formation générale des jeunes, multiplié par 100. Les sorties sans diplôme ni qualification comprennent des sorties dues à l'émigration hors Québec, à la mortalité et à d'autres causes que le décrochage.

Source : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT, système Charlemagne, novembre 2012, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

GRAPHIQUE 5

Proportion des jeunes de 25 à 34 ans titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme universitaire supérieur au baccalauréat selon le sexe, Québec, 1996 à 2012
(en pourcentage)



Source : STATISTIQUE CANADA, Enquête sur la population active, 2012, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

² Taux de sortie sans diplôme parmi les élèves sortants du secondaire en formation générale des jeunes.

❑ La santé : diminution du taux de mortalité

Enfin, pour ce qui est de la santé, on observe une diminution du taux de mortalité depuis le début des années 2000.

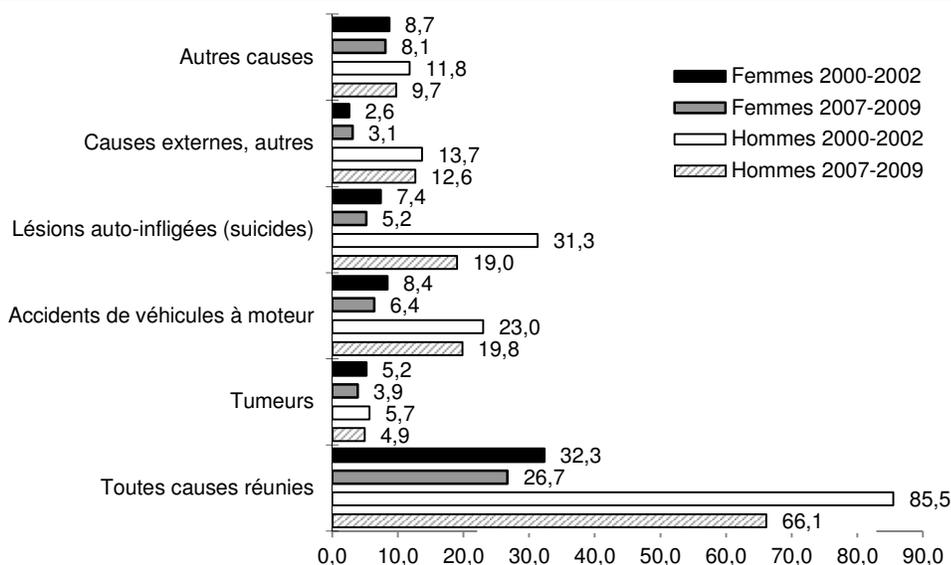
Entre 2000-2002 et 2007-2009, le taux de mortalité des 15-29 ans a chuté, surtout chez les hommes. Le nombre de décès pour 100 000 individus est passé de 32,3 à 26,7 pour les femmes, et de 85,5 à 66,1 pour les hommes.

Cette réduction du taux de mortalité s'explique par une diminution de toutes les causes de décès, et particulièrement du nombre de suicides. Entre 2000-2002 et 2007-2009, le nombre de suicides pour 100 000 individus est passé de 7,4 à 5,2 chez les femmes, et de 31,3 à 19,0 chez les hommes.

Les suicides restent cependant une cause importante de mortalité chez les jeunes hommes – la deuxième, après les accidents de véhicules à moteur.

GRAPHIQUE 6

Taux de mortalité des jeunes de 15-29 ans selon la cause et le sexe, Québec, 2000-2002 et 2007-2009
(décès pour 100 000 individus)



Note : La catégorie « Causes externes, autres » regroupe toutes les causes externes, à l'exception des suicides et des accidents de la route impliquant un véhicule à moteur.

Source : INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC.

■ L'amélioration de certaines habitudes de vie

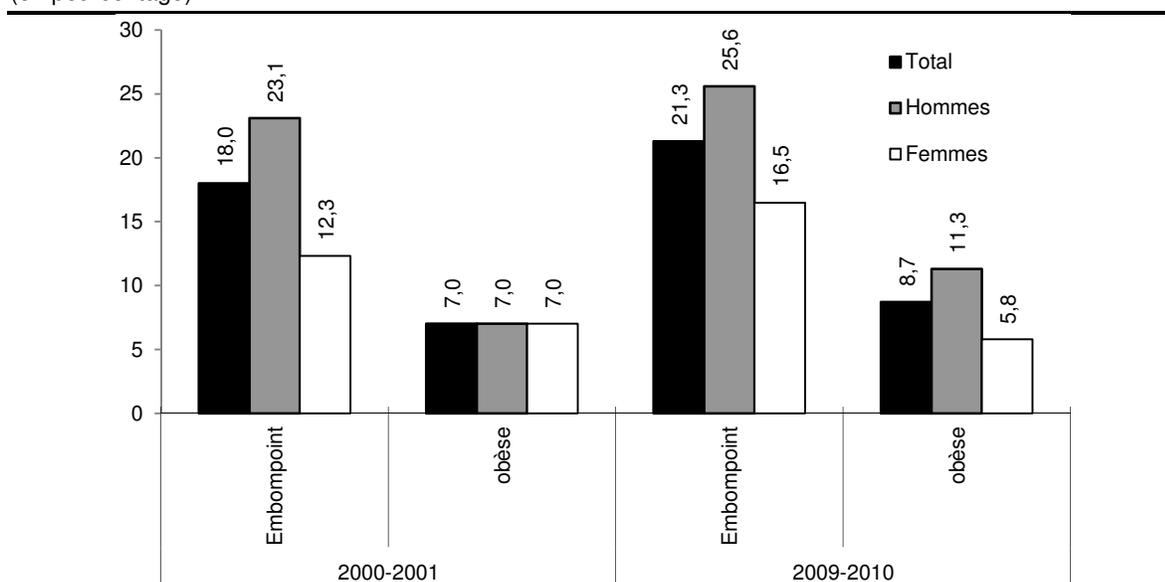
On observe également une amélioration de certaines habitudes de vie chez les jeunes.

Entre 2000-2001 et 2009-2010, la proportion de jeunes sédentaires³ parmi l'ensemble des jeunes a diminué de 24,1 % à 17,3 %. Au cours de la même période, la proportion de jeunes peu actifs est passée de 18,4 % à 15,7 %.

Parallèlement à ces améliorations, on constate certains phénomènes préoccupants. En 2009-2010, davantage de jeunes souffraient de surpoids – soit d'embonpoint ou d'obésité – qu'en 2000-2001. Au cours de la période, la proportion de jeunes souffrant de surpoids est passée de 25 % à 30 %.

GRAPHIQUE 7

Statut pondéral des 15-29 ans, Québec, 2000-2001 et 2009-2010
(en pourcentage)



Note : En raison de problèmes de comparabilité entre les différents cycles de l'enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, il convient d'éviter de comparer directement les résultats d'une année à l'autre; des analyses supplémentaires concernant l'indicateur présenté dans ce tableau seraient nécessaires avant de conclure à des différences significatives. Il est plutôt suggéré de dégager des tendances générales.

Sources : STATISTIQUE CANADA, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2000-2001, 2005 et 2009-2010, Fichiers de partage. Compilation : Institut de la statistique du Québec, 17 avril 2013.

³ On définit les sédentaires comme les personnes ne pratiquant pas une activité physique au moins une fois par semaine.

3. L'ÉVOLUTION DES CARACTÉRISTIQUES CULTURELLES ET DES MODES DE COMMUNICATION DES JEUNES QUÉBÉCOIS

L'étude de l'Institut de la statistique du Québec met en relief plusieurs tendances de fond, qui se répercuteront à terme sur l'ensemble de la société québécoise.

☐ Internet et les réseaux sociaux

Les jeunes d'aujourd'hui sont nés avec Internet, et cela influence grandement leur manière de communiquer.

En 2010, 77,8 % des jeunes de 16 à 24 ans et 70,7 % des jeunes de 25 à 34 ans utilisaient la messagerie instantanée, alors que cette proportion s'établissait à 55,1 % dans l'ensemble de la population.

Le même phénomène s'observe pour l'usage des réseaux sociaux. On observe que 88,5 % des 16 à 24 ans et 82,6 % des 25 à 34 ans utilisaient les médias sociaux en 2010, comparativement à 55,7 % pour l'ensemble de la population.

☐ La maîtrise des langues

En 2012, le taux de bilinguisme français-anglais est significativement plus élevé chez les jeunes (57,5 %) que dans l'ensemble de la population (42,6 %).

Il faut cependant souligner qu'en 2011, la langue la plus souvent parlée à la maison des 15-29 ans reste très majoritairement le français (80,4 %).

☐ La consommation de produits culturels

La consommation de produits culturels chez les jeunes est en augmentation et dépasse dans bien des cas celle de l'ensemble de la population.

De 1999 à 2009, la proportion de jeunes de 15 à 24 ans disant ne jamais lire est passée de 26,2 % à 6,9 %, pendant que celle des jeunes disant lire assez souvent ou très souvent a grimpé de 53,0 % à 65,8 %. En comparaison, dans l'ensemble de la population en 2009, ces proportions étaient respectivement de 16,0 % et de 59,0 %.

Au cours de la même période, les jeunes de 15 à 24 ans ont également augmenté leur présence à des spectacles professionnels (de 25,2 % à 47,6 % pour le théâtre, de 5,1 % à 20,9 % pour les concerts classiques et de 13,3 % à 25,5 % pour les spectacles de danse). Il s'agit d'une augmentation plus importante que dans la population en général.

☐ L'engagement citoyen

De 2004 à 2010, la proportion des jeunes de 15 à 24 ans faisant du bénévolat a augmenté de 44,8 % à 54,4 %. Le nombre moyen d'heures de bénévolat par jeune a cependant diminué, passant de 103,9 heures à 83,0 heures.

Les jeunes sont toujours sous-représentés parmi les élus, par rapport à leur proportion dans l'ensemble de la population, et cela au niveau municipal comme au niveau provincial.

Le taux de participation des jeunes Québécois aux élections est plus faible que celui de l'ensemble des citoyens. Toutefois, le taux de participation des jeunes a augmenté, lors des dernières élections générales.

DES CHANGEMENTS PORTEURS DE SIGNIFICATION

Les travaux de l'Institut de la statistique du Québec confirment plusieurs évolutions déjà en cours depuis plusieurs années. Ces travaux définissent le contexte général dans lequel se développent les projets actuellement portés par les jeunes.

□ Plusieurs évolutions déjà en cours

L'amélioration des conditions économiques – et en particulier du marché du travail – est une bonne nouvelle.

Elle donne une marge de manœuvre accrue aux jeunes pour effectuer les bons choix professionnels, afin de s'épanouir dans leur future vie active.

Les résultats observés en matière de santé comme d'éducation démontrent que les efforts consentis au cours de la dernière décennie commencent à porter leurs fruits.

Il ne faut cependant pas les relâcher. La maladie mentale est une importante cause d'hospitalisation chez les jeunes. Le décrochage scolaire touche encore trop de jeunes, et la vulnérabilité psychologique de plusieurs jeunes reste un problème.

En termes de culture et de communication, une véritable révolution numérique est déjà largement engagée.

□ Les jeunes : les bâtisseurs du Québec de demain

La diminution continue du poids relatif des jeunes dans la société québécoise est probablement le phénomène le plus profond, confirmé par l'Institut de la statistique du Québec.

La société québécoise vieillit, et les jeunes ne peuvent plus compter sur leur nombre pour porter leurs projets, comme au temps du *baby-boom*.

Et pourtant, ces projets sont essentiels pour que le Québec conserve son dynamisme et bâtisse son futur.

Les jeunes sont les bâtisseurs du Québec de demain.

Plus que jamais, au nom de l'ensemble des Québécois, le gouvernement doit soutenir les jeunes, les accompagner dans la réalisation de leurs plans d'avenir – en commençant par être à leur écoute.

PREMIÈRE PARTIE – DÉCOUVRIR SES PASSIONS ET PASSER À L’ACTION

La consultation *Destination 2030* a permis de mieux connaître les jeunes Québécois, leurs projets, leurs rêves, et les défis auxquels ils sont confrontés.

Ces projets et ces défis évoluent au cours de chacune des étapes que les jeunes doivent franchir, pour s'éduquer et se former avant d'entrer dans la vie active. Le Livre blanc sur la Politique jeunesse rend compte de ces projets et de ces défis, et des initiatives que le gouvernement engage afin d'aider les jeunes dans leur parcours.

□ Les projets des jeunes, en quatre temps

Le Livre blanc **Une génération aux multiples aspirations** aborde les projets des jeunes et le soutien que le gouvernement compte y apporter, en analysant ces projets en quatre temps.

- Au préalable, les jeunes Québécois veulent former une génération en santé, adoptant le plus tôt possible de saines habitudes de vie. Pour les jeunes eux-mêmes, cela signifie qu'il faut effectuer les bons choix alimentaires, intégrer l'activité physique dans leur mode de vie et répondre à des problèmes spécifiques tels que celui de l'intimidation.
- Avec l'appui du gouvernement, les jeunes souhaitent bâtir à l'école un milieu de vie stimulant, intégrant les activités parascolaires et leur permettant d'y vivre leurs passions et leurs rêves. Les jeunes sont convaincus qu'une école stimulante pourra les mobiliser et représentera un atout stratégique dans la lutte contre le décrochage.
- Les jeunes veulent faire les meilleurs choix scolaires et professionnels. Ils ont besoin d'aide pour gérer leurs périodes de transition et choisir la voie qui les passionnera, lors des études comme dans leur future vie active. Un effort spécifique doit viser les jeunes Québécois qui ne sont ni à l'école, ni sur le marché du travail. L'effort doit également porter sur l'ensemble des jeunes Québécois vulnérables. On doit aider les jeunes à découvrir leurs aspirations professionnelles ou scolaires.
- Les jeunes entendent s'épanouir dans la vie active. Ils veulent exercer un métier stimulant, le concilier avec la famille qu'ils souhaitent fonder, et bâtir leur vie dans la région ou le milieu auxquels ils sont profondément attachés. Ils attendent du gouvernement des soutiens à cette fin.

Le Secrétariat à la jeunesse

Le Secrétariat à la jeunesse a été créé en 1983.

Le mandat

Placé sous l'autorité de la première ministre et intégré au ministère du Conseil exécutif, le Secrétariat à la jeunesse s'est vu confier le mandat :

- de conseiller le gouvernement en matière de jeunesse;
- de coordonner et de suivre l'action gouvernementale en matière de jeunesse;
- d'administrer le plan d'action dont il finance lui-même une partie des mesures;
- d'accompagner les partenaires de la jeunesse dans la réalisation de mandats ou de projets visant à développer de nouvelles façons de faire ou d'intervenir.

Le budget

Pour soutenir les mesures du plan d'action dont il assure directement le financement, le Secrétariat à la jeunesse dispose d'un budget annuel de transfert de 50,5 millions de dollars.

Pour l'année 2012-2013, ce budget est réparti selon les enveloppes suivantes :

- défi de l'éducation et de l'emploi (15,3 millions de dollars);
- défi de l'entrepreneuriat (10,2 millions de dollars);
- défi de la santé (3,0 millions de dollars);
- défi des régions (20,5 millions de dollars);
- défi de l'environnement (0,9 million de dollars);
- défi de la diversité, projets spécifiques et autres (0,6 million de dollars).

Le financement octroyé par le Secrétariat

À partir de ce budget, le Secrétariat à la jeunesse finance :

- des organismes offrant des services aux jeunes;
- des ministères attribuant à leur tour le financement dans leurs réseaux ou à des organismes, pour financer des services;
- des organisations finançant des projets locaux ou régionaux;
- des organismes administrant les ressources afin de concerter des organismes de jeunes;
- des organismes auxquels sont confiées des activités spécifiques – telles que la formation, la reconnaissance et les événements publics.

Les mesures financées par le Secrétariat à la jeunesse comprennent un ou des moyens d'intervention agissant sur la motivation, sur le développement des capacités, sur l'amélioration des compétences, sur la concertation, sur le développement des connaissances et sur la sensibilisation des jeunes.

1. UNE GÉNÉRATION EN SANTÉ

Lors de la tournée *Destination 2030*, les jeunes ont souligné l'importance qu'ils accordaient à leur santé, physique comme mentale. Les jeunes sont bien conscients du fait que la santé est un élément essentiel du bien-être, tout au long de la vie. Une bonne santé facilite la réalisation des projets, qu'il s'agisse de projets familiaux, de projets économiques ou de projets liés à l'accomplissement de soi.

❑ Les données de l'Institut de la statistique du Québec

Les données de l'Institut de la statistique du Québec sont encourageantes. Elles indiquent une diminution du taux de mortalité des jeunes Québécois, ainsi qu'une baisse du taux de sédentarité et du nombre de jeunes fumeurs.

Plusieurs réalités interpellent cependant l'ensemble de la société. On observe en effet que les jeunes souffrent davantage de surpoids qu'au début des années 2000.

❑ Des inégalités

L'environnement socioculturel et économique du milieu de vie des jeunes exerce une grande influence sur leur santé et sur leur bien-être. Les inégalités sociales vont de pair avec les inégalités de santé, et elles s'installent souvent dès la petite enfance.

Cela est particulièrement observable chez les jeunes Autochtones, plus susceptibles que l'ensemble des jeunes Québécois de cumuler des problèmes de santé et des comportements à risque.

Ces disparités signifient que les actions de prévention doivent être adaptées au milieu de vie des jeunes.

❑ Les pistes d'action

Deux pistes d'action ont été identifiées par le gouvernement.

- Il faut mobiliser de nouveaux moyens afin de faire en sorte que les jeunes acquièrent de saines habitudes de vie dès l'adolescence, ce qui passe notamment par une saine alimentation et la promotion du sport et du loisir.
- Il faut également porter une attention particulière à ce fléau grandissant que sont l'intimidation et la cyberintimidation, ainsi qu'aux jeunes à risque.

1.1 La promotion des saines habitudes de vie, du sport et du loisir

□ Adopter une alimentation saine

Les saines habitudes de vie commencent par l'adoption d'une alimentation saine. Le gouvernement veut aider les jeunes dans leur souhait d'adopter une alimentation saine.

Lors de la consultation, les jeunes ont clairement exprimé leur malaise face aux messages privilégiés à l'échelle mondiale. La publicité et la logique de la société de consommation construisent une image corporelle idéalisée, qu'il est impossible de reproduire.

En matière de santé, cette même publicité encourage des comportements parfaitement contradictoires avec l'image corporelle proposée comme idéal – tels que les activités sédentaires et la consommation d'aliments peu nutritifs. Cette situation rejaillit sur le plan psychologique. Les jeunes souffrent de l'écart existant entre l'image corporelle idéale et leur perception de leur propre corps.

Lors d'une activité dans la région de Laval, un jeune a témoigné de son impuissance devant les publicités de l'industrie de l'alimentation rapide : « Comment pouvons-nous nous protéger de ces messages toujours présents dans notre quotidien ? »

Les jeunes sont d'accord pour être sensibilisés à la qualité nutritionnelle des aliments. Ils soulignent cependant qu'il faut également informer et éduquer les parents : ce sont eux qui remplissent le panier d'épicerie !

Plusieurs participants à la consultation suggèrent de diminuer le coût des aliments santé, et de promouvoir des coopératives en milieu scolaire ayant le mandat d'assurer une offre saine de services alimentaires.

Bien des jeunes ont peu d'occasions d'acquérir des connaissances sur les aliments, ainsi que des compétences reliées aux achats de biens alimentaires et à leur préparation. Selon certaines études, des interventions visant l'amélioration des compétences culinaires pourraient constituer un premier pas vers l'adoption de meilleures habitudes alimentaires.

❑ Faire une large place à l'activité physique

Les saines habitudes de vie font une très large place à l'activité physique.

Lors de la tournée régionale *Destination 2030*, les jeunes ont souligné l'importance d'adopter un mode de vie actif, et cela dès le plus jeune âge.

Les jeunes ont également insisté sur le fait que l'activité physique n'a pas que des effets sur la santé. Elle a des impacts positifs sur la persévérance scolaire, facilite la socialisation et contribue à l'intégration des personnes immigrantes.

■ Des conditions

Plusieurs conditions doivent être réunies pour que les jeunes intègrent l'activité physique dans leur mode de vie.

- Les jeunes doivent être sensibilisés aux avantages de l'exercice physique.
- Il faut également disposer d'infrastructures adaptées. Les jeunes ont ainsi mentionné le développement de réseaux de pistes cyclables, ainsi qu'une accessibilité accrue aux infrastructures sportives scolaires et municipales.
- Lors de la tournée de consultation *Destination 2030*, plusieurs jeunes ont suggéré l'augmentation des heures d'école consacrées aux activités physiques.

Le projet Croqu'Plaisir : de saines habitudes de vie dès la petite enfance

Le projet Croqu'Plaisir, un projet montérégien en saines habitudes de vie, vise à favoriser la création d'environnements alimentaires sains autour des enfants d'âge préscolaire fréquentant un service de garde, en augmentant, notamment, la part d'aliments sains et locaux dans les menus¹.

Le Regroupement des centres de la petite enfance de la Montérégie, Équiterre et les trois conférences régionales des élus de la Montérégie (Montérégie Est, agglomération de Longueuil et Vallée-du-Haut-Saint-Laurent) se sont associés afin de mener le projet Croqu'Plaisir, qui s'organise autour de deux volets.

Le projet offre un accompagnement personnalisé et gratuit de deux ans pour quinze à vingt centres de la petite enfance par année, afin d'augmenter la proportion de fruits et de légumes provenant de producteurs de la Montérégie dans les menus. Il offre aussi une panoplie d'outils éducatifs mis à la disposition des milieux de garde pour sensibiliser les parents, les enfants et le personnel à l'importance d'une alimentation saine et locale.

(1) <http://www.equiterre.org/fiche/croquplaisir-volet-appvisionnement-local>

□ **Les initiatives gouvernementales**

Dans le cadre de la future Politique jeunesse, le gouvernement entend intervenir afin de promouvoir une saine alimentation, et d'encourager et de faciliter la pratique du plein air, du sport et du loisir. À cette fin, le gouvernement s'appuiera sur différentes initiatives mises en place dans les ministères concernés et au Secrétariat à la jeunesse.

■ **Le soutien au développement d'interventions éducatives communautaires pour une saine alimentation**

Le 30 octobre 2013, lors du dévoilement du document d'orientations et d'initiatives *La solidarité : une richesse pour le Québec*, le gouvernement a annoncé son soutien au déploiement d'interventions éducatives communautaires pour une saine alimentation.

Des organismes seront appuyés pour offrir différents modèles d'éducation pour une saine alimentation aux familles des milieux défavorisés, ce qui représente un investissement de 8 millions de dollars d'ici 2017.

La saine alimentation est un enjeu crucial pour tous les citoyens, et en particulier pour les enfants. Ce défi est très difficile à relever pour les familles ne disposant que de ressources limitées. Le but est d'aider un plus grand nombre de familles à faible revenu à préparer des collations ou des repas sains et nutritifs à coût raisonnable.

La Direction de la santé publique, de concert avec les organismes du milieu, apportera un soutien professionnel à la réalisation d'activités d'éducation et de promotion de la saine alimentation.

■ **La Politique nationale du sport et du loisir**

Lors du discours inaugural, la première ministre annonçait le renouvellement de la politique nationale du sport et du loisir. En annonçant ce renouvellement, la première ministre du Québec a lancé un audacieux défi à la population québécoise : qu'elle soit, dans dix ans, parmi les nations les plus en forme au monde.

Le défi à relever est double : hausser le niveau d'activité physique et, en même temps, améliorer la condition physique de la population.

Une tournée du Québec à l'automne 2013 a permis de recueillir les commentaires sur le livre vert *Le goût et le plaisir de bouger : vers une politique nationale du sport, du loisir et de l'activité physique*.

■ **L'avant-projet de Politique nationale de prévention en santé**

Le gouvernement s'est engagé à doter le Québec d'une Politique nationale de prévention en santé.

Le gouvernement déposera prochainement l'avant-projet de Politique nationale de prévention en santé. Celui-ci visera globalement à améliorer l'état de santé et la qualité de vie de la population du Québec, incluant les jeunes, par la réalisation d'un ensemble de mesures préventives, ciblées et efficaces, touchant les capacités des personnes, les conditions de vie, les milieux de vie et l'action du système de santé et de services sociaux.

Certaines mesures concerneront de façon particulière les jeunes.

■ **La modernisation des infrastructures communautaires de sport et de loisir**

Lors du dévoilement de la Politique économique Priorité Emploi, le 7 octobre 2013, le gouvernement annonçait sa volonté d'accélérer les investissements dans les infrastructures en ciblant les besoins pressants exprimés par les écoles et les milieux communautaires.

Les demandes concernant la construction d'infrastructures communautaires de sport et de loisir ou leur rénovation sont nombreuses, et elles proviennent de toutes les régions du Québec.

Au total, le gouvernement devance 80 millions de dollars d'investissements dans les infrastructures de sport et de loisir, qui déclencheront à très court terme des investissements de 130 millions de dollars.

1.2 La lutte contre l'intimidation et la cyberintimidation et la protection des jeunes à risque

Viser une génération en santé signifie que l'on ne doit pas se limiter à la santé physique. De nombreux jeunes sont vulnérables, et le gouvernement doit leur apporter l'aide nécessaire.

Des programmes et des mesures spécifiques sont déjà en place pour soutenir les jeunes à risque. Les données reflétant la diminution du nombre de suicides chez les jeunes illustrent l'efficacité de ces mesures.

Un nouveau défi apparaît parmi les jeunes Québécois, comme dans les principaux pays développés : celui de l'intimidation, amplifiée par l'utilisation à cette fin des nouvelles technologies de l'information et des communications. L'intimidation et la cyberintimidation s'ajoutent ainsi à d'autres causes de détresse psychologique chez les jeunes.

□ L'intimidation et la cyberintimidation

L'intimidation est bien présente à l'école, comme l'ont confirmé plusieurs jeunes participant à la tournée régionale *Destination 2030*. Il semblerait que les médias sociaux contribuent à amplifier ce phénomène. Les stéréotypes sexuels, c'est-à-dire des opinions simplifiées et figées pour décrire les filles et les garçons, contribuent à perpétuer la division des rôles sociaux selon les sexes.

Les stéréotypes font abstraction des caractéristiques particulières des individus et de la diversité de leurs manières d'être. Leurs effets se font sentir dans plusieurs aspects de la vie des jeunes, notamment en ce qui concerne les relations amoureuses, l'estime de soi, le choix des loisirs, la réussite scolaire et le choix du domaine d'études.

Selon les observations de l'Institut de la statistique du Québec, en 2010-2011, 36 % des élèves au secondaire ont été victimes de violence à l'école ou sur le chemin de l'école. Les garçons ont été plus touchés que les filles. Selon la même enquête, 42 % des garçons ont été victimes de violence, comparativement à 29 % des filles.

La récente Enquête sur la santé des élèves au secondaire de l'Institut de la statistique du Québec révèle qu'en 2010-2011, 5,4 % des jeunes ont été la cible de cyberintimidation. Dans ce cas, les filles sont plus touchées que les garçons. D'après l'enquête, 7 % des filles ont souffert de cyberintimidation, comparativement à 4 % des garçons.

□ La détresse psychologique

Les jeunes appartenant au groupe des 12-17 ans doivent assumer plusieurs changements, qui sont souvent source de stress. De nombreux témoignages confirment le niveau d'anxiété vécu par beaucoup de jeunes. Les jeunes sont soumis à d'intenses pressions sociales concernant leur apparence physique, qui minent leur santé physique et psychologique. La société privilégie l'individualisme, la compétitivité, le matérialisme et une image de soi exacerbée. Ce système de valeurs explique le mal de vivre d'un grand nombre de jeunes.

Lors de la consultation *Destination 2030*, les jeunes fréquentant l'école ont insisté sur l'importance de parler, de communiquer, d'exprimer les émotions, de démystifier les tabous et de mieux comprendre les souffrances parfois inévitables de la vie.

Trop souvent, les jeunes issus de milieux à risque ou de groupes autochtones sont victimes d'exclusion à l'école. Il faut prévoir des interventions directes auprès de ces jeunes.

❑ **Les initiatives gouvernementales**

Dans le cadre de la future Politique jeunesse, le gouvernement interviendra afin de lutter contre l'intimidation et la cyberintimidation, et plus globalement afin de venir en aide aux jeunes psychologiquement fragiles. À cette fin, le gouvernement s'appuiera sur différentes initiatives mises en place dans les ministères et organismes concernés, ainsi qu'au Secrétariat à la jeunesse.

■ **De nouvelles initiatives pour lutter contre l'intimidation et la violence à l'école**

En raison des nouvelles dispositions de la Loi visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école, les commissions scolaires doivent s'assurer que tous leurs établissements d'enseignement se conforment aux exigences de celle-ci.

Elles doivent établir un plan de lutte, des règles de conduite, et désigner une personne chargée de coordonner les travaux de l'équipe de travail et les ententes avec les partenaires.

■ **La Semaine contre l'intimidation et la violence**

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport tient chaque année la Semaine contre l'intimidation et la violence. Une thématique et des activités sont alors proposées au milieu scolaire. En 2014, les élèves du secondaire seront sensibilisés à l'intimidation et à l'homophobie dans les écoles et dans le cyberspace.

La Semaine contre l'intimidation et la violence vise les objectifs suivants :

- susciter la participation des élèves à la prévention de l'homophobie dans l'école et le cyberspace;
- favoriser la réflexion et l'engagement des élèves du secondaire à se donner une ligne de conduite positive sur le Web et les réseaux sociaux (nétiquette);
- produire du matériel à l'intention des écoles afin qu'elles puissent engager les élèves dans la création de projets de prévention de l'homophobie;
- faire connaître les outils développés par des partenaires dans ce domaine.

■ **La promotion des rapports égaux entre les filles et les garçons**

Le Secrétariat à la condition féminine mettra à la disposition du milieu scolaire et des parents un portail d'information et de ressources sur les stéréotypes sexuels.

Le but est de sensibiliser les jeunes et leurs parents aux conséquences des stéréotypes sexuels, en raison de leurs effets réducteurs sur le développement individuel et social des personnes, ainsi que de la persistance des inégalités entre les femmes et les hommes.

■ **Des forums régionaux sur l'hypersexualisation des filles**

Le phénomène de l'hypersexualisation des filles a des conséquences sur la santé psychologique, physique et sexuelle des jeunes filles et des adolescentes.

Afin d'approfondir la réflexion déjà engagée sur ce phénomène, le gouvernement a annoncé la tenue de forums régionaux, menés par l'adjointe parlementaire de la ministre responsable de la Condition féminine, M^{me} Suzanne Proulx. Le premier de ces forums se tenait à Laval le 30 janvier 2014.

L'analyse différenciée selon les sexes

De 1997 à 2004, le gouvernement du Québec, conformément à ses engagements internationaux, a mis en place des projets pilotes dans le but d'instaurer l'analyse différenciée selon les sexes dans les pratiques gouvernementales. Cette approche consiste à s'assurer que l'impact des lois, des politiques, des programmes et des services publics favorise l'égalité entre les femmes et les hommes.

Le gouvernement du Québec a plus récemment tenu de nombreuses initiatives de sensibilisation, de formation et d'accompagnement à l'analyse différenciée selon les sexes, notamment en mettant à la disposition de ses partenaires des outils de formation virtuels gratuits. Un premier plan d'action en matière d'analyse différenciée selon les sexes, lancé en 2011, contient 35 mesures relevant de 18 ministères et organismes gouvernementaux.

L'exemple du ministère des Finances et de l'Économie du Québec

Récemment, le ministère des Finances et de l'Économie du Québec a réalisé une analyse différenciée selon les sexes sur la question de la contribution santé. Cette analyse a permis de constater qu'en 2012, plus de la moitié des contribuables déclarant des revenus de moins de 25 000 \$ étaient des femmes.

Dans ce contexte, le gouvernement a instauré une nouvelle modulation de la contribution selon la tranche de revenus des contribuables. La nouvelle modulation redresse donc une iniquité de traitement, notamment par rapport à l'égalité entre les femmes et les hommes.

Prendre soin de sa santé, le plus tôt possible

Comme les jeunes le souhaitent, la future Politique jeunesse accordera une place importante à leur santé.

- Il faut aider les jeunes à adopter le plus tôt possible les saines habitudes dont ils bénéficieront tout au long de leur vie.
- Il faut également apporter des réponses efficaces au fléau de l'intimidation, ainsi qu'aux besoins des jeunes à risque.

La santé constitue une condition préalable à la réalisation des rêves et des passions qu'une vie peut porter, et les jeunes en sont bien conscients.

2. BÂTIR À L'ÉCOLE UN MILIEU DE VIE STIMULANT

Au sortir de l'enfance, la première étape du parcours de vie des jeunes est celle de l'école secondaire. Les jeunes soulignent l'importance de l'école et la priorité que l'on doit accorder à l'éducation.

- Le gouvernement est convaincu qu'il faut miser sur le fort sentiment d'appartenance des jeunes à l'école, et les soutenir dans leur souhait d'ouvrir davantage l'école à leurs rêves et à leurs passions.
- Une école plus stimulante constituera un atout pour contrer le décrochage scolaire, et le fer de lance d'une bataille que le gouvernement a bien l'intention de poursuivre.

2.1 Ouvrir davantage l'école aux rêves des jeunes et à leurs passions

□ Les attentes des jeunes

Les jeunes souhaitent que l'école soit d'abord un lieu d'apprentissage, les préparant à un projet de vie concret débouchant sur un emploi.

Comme la consultation *Destination 2030* l'a démontré, leurs attentes sont en fait beaucoup plus larges. Les jeunes s'attendent à ce que l'école réponde à leurs valeurs et à leurs ambitions.

■ L'école, au centre de la vie des jeunes

Le projet mené à l'école doit aboutir à l'obtention d'un diplôme, mais il va plus loin.

Lors de la consultation *Destination 2030*, plusieurs jeunes ont souligné que l'école leur apprend à vivre ensemble. Le développement des aptitudes sociales et relationnelles est indissociable de l'acquisition de connaissances utiles pour l'individu et la société.

Comme la consultation *Destination 2030* a permis de le mettre en lumière avec force, l'école est au centre de la vie des jeunes. L'école est au cœur de la vie sociale, sportive, communautaire et des loisirs des jeunes. L'école peut également jouer un rôle dans l'apprentissage des jeunes à la vie économique.

L'école en tant que milieu de vie est également le point de départ des jeunes pour s'ouvrir sur la société québécoise et sur le monde. C'est l'école qui fournit aux jeunes l'information et les outils nécessaires afin d'appréhender les réalités québécoise et mondiale.

Le rôle confié à l'école est ainsi très important, et les attentes des jeunes qui en résultent considérables.

« Aiguiser le sens critique des gens. Leur permettre de comprendre la méthode scientifique. De savoir toujours douter, même de ses propres opinions, de celles des autres et de celles émises par des groupes d'intérêts. Un peuple instruit est un peuple qui se manipule difficilement. » (Joey, 21 août 2013. Site *Destination 2030*).

« Les jeunes sont habitués d'utiliser les technologies de l'information dans leur quotidien, de même que les plateformes collaboratives. Cela les incite à davantage découvrir dans une dynamique d'interaction avec leurs pairs. En contrepartie, l'école d'aujourd'hui est encore formalisée et trop peu souvent individualisée. » (Academos Cybermentorat. Avis dans le cadre du renouvellement de la Politique jeunesse du gouvernement du Québec, p. 16. Document déposé sur le site *Destination 2030*).

« Offrir une diversité de cours obligatoires en lien avec l'art et la culture québécoise. Par exemple, transformer le cours d'arts plastiques en cours d'art culturel (chanson, histoire, dessin, sculpture, etc.). » (Carrefour jeunesse-emploi Richmond, 15 juillet 2013. Site *Destination 2030*).

■ L'importance des activités parascolaires

Concrètement, cet attachement à l'école comme milieu de vie se traduit par la grande importance accordée aux activités parascolaires.

- Les activités parascolaires devraient être plus nombreuses, plus diversifiées et financièrement accessibles à tout le monde.
- Les activités parascolaires permettent de développer la connaissance de soi.
- Elles suscitent des passions, concrétisent des apprentissages et renforcent le sentiment d'appartenance à l'école.

« Les activités parascolaires, c'est parfois le petit quelque chose qui fait qu'on a envie de continuer et de persévérer dans nos études ». (Renée, sur le site *Destination 2030*).

❑ **Les initiatives gouvernementales**

Dans le cadre de la future Politique jeunesse, le gouvernement souhaite miser sur le sentiment d'appartenance des jeunes à l'école. À cette fin, le gouvernement s'appuiera sur différentes initiatives mises en place dans les ministères et organismes concernés, ainsi qu'au Secrétariat à la jeunesse.

■ **Le programme Réno-Écoles**

Le premier geste à poser est de s'assurer que l'école offre aux jeunes des infrastructures modernes et en bon état. Il existe des besoins importants quant à la rénovation des écoles.

Le programme Réno-Écoles, mis en place dans le cadre la Politique économique Priorité emploi, vise justement ce but. Dans plusieurs régions, il est urgent de procéder à des investissements afin d'améliorer la salubrité des établissements, ou même dans certains cas de démolir des établissements et de les reconstruire.

Pour répondre à ces besoins, le gouvernement annonçait, le 7 octobre dernier, lors du dévoilement de la Politique économique Priorité Emploi, la mise en place immédiate d'un plan de rénovation des écoles, Réno-Écoles.

Le Plan québécois des infrastructures prévoit des investissements annuels de plus de 800 millions de dollars dans les écoles pour les exercices 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017. Le gouvernement devance des investissements de 430,4 millions de dollars pour mettre en œuvre le plan de rénovation des écoles Réno-Écoles.

■ **Le soutien aux infrastructures scientifiques en milieu scolaire**

Un soutien aux infrastructures scientifiques en milieu scolaire est maintenant offert dans le cadre de la Politique nationale de la recherche et de l'innovation.

La qualité des équipements est souvent déterminante dans la poursuite et l'apprentissage du travail scientifique. Dans le cadre de la Politique nationale de la recherche et de l'innovation, le gouvernement favorisera la mise à niveau des infrastructures d'enseignement, particulièrement en ce qui concerne les laboratoires où sont réalisées les formations.

Des ressources de 25 millions de dollars sont ajoutées aux budgets actuels et seront investies dans les infrastructures scientifiques en milieu scolaire. Ces sommes seront investies d'abord dans de nouveaux laboratoires des écoles publiques situées en milieu défavorisé, en fonction d'un indice développé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Cette mise à niveau favorisera la collaboration entre les commissions scolaires et les établissements collégiaux publics et privés, de façon à faire profiter les classes de sciences plus avancées d'équipements technologiques accessibles dans le réseau collégial.

■ Le parlement au secondaire

Le gouvernement souhaite s'inspirer de l'expérience de la Cité-école Louis-Saint-Laurent, à East-Angus, pour proposer dans d'autres écoles un programme analogue visant la prise de responsabilité et l'engagement des élèves.

Le Secrétariat à la jeunesse appuiera la mise en place de parlements étudiants au sein des écoles secondaires. Le gouvernement favorisera des transferts de connaissance, afin que les écoles souhaitant aller de l'avant se sentent soutenues.

Ces parlements permettraient l'établissement d'échanges plus ouverts entre la communauté des élèves, leurs représentants et l'administration des écoles. Ils contribueraient directement à valoriser l'implication des jeunes dans leur milieu, tout en rendant la vie à l'école plus stimulante. Les élus étudiants seraient sensibilisés aux services et aux mesures offerts par le Secrétariat à la jeunesse, ce qui permettrait de mieux répondre aux besoins des jeunes.

Dans le cadre des parlements au secondaire, on analysera les initiatives les plus appropriées afin de rapprocher les projets scolaires et parascolaires de l'école.

Le Parlement au secondaire : la Cité-école Louis-Saint-Laurent à East-Angus, en Estrie

L'école Louis-Saint-Laurent est construite sous le modèle d'une cité-école⁽¹⁾. Elle offre à ses élèves le programme Parlement au secondaire, intégré dans le fonctionnement même de l'école.

Les objectifs de la Cité-école Louis-Saint-Laurent sont de promouvoir la participation citoyenne de tous les élèves, autant à l'école que dans leur communauté, de les soutenir dans leur implication sociale et politique, de leur enseigner la citoyenneté, les droits de la personne et les règles communes privilégiées dans le milieu rural où ils évoluent.

Ce projet éducatif favorise la prise de responsabilités et l'engagement de l'élève dans sa cité-école (lieu d'adoption, d'éducation et de pratiques de la citoyenneté) ainsi que dans sa municipalité (lieu biologique, le plus important pour son propre vécu).

Par l'éducation formelle ou non formelle, la promotion de la citoyenneté à la Cité-école Louis-Saint-Laurent aide les élèves à se préoccuper de la recherche de solutions aux problèmes de la MRC du Haut-Saint-François, à se forger une identité commune, à participer aux choix et à la réalisation de projets collectifs de l'école ou de leur communauté.

Des impacts éducatifs et multisectoriels

Le programme a de nombreux impacts éducatifs et multisectoriels, tels que la relève du bénévolat, la formation et l'expérimentation du pouvoir décisionnel auprès des jeunes, le développement de la fierté, l'enracinement et le sentiment d'appartenance à sa municipalité et à la MRC du Haut-Saint-François.

Cette nouvelle approche crée un continuum d'interventions à partir de l'école secondaire, associant les municipalités, les écoles primaires, les organismes communautaires, les entreprises et les commerces du Haut-Saint-François.

(1) <http://louisstlaurent.cshc.qc.ca/> <http://www.parlementsauprimaire.com/>

La médiation culturelle dans les communautés

Une passerelle entre les citoyens et la culture

La médiation culturelle permet de construire des passerelles entre les citoyens et la culture.

Les projets de médiation culturelle se réalisent dans de nombreuses disciplines artistiques. Ils créent des possibilités de rencontres et d'échanges favorisant l'appropriation de la culture par des jeunes souvent éloignés de l'offre culturelle et artistique professionnelle traditionnelle – qu'il s'agisse de jeunes issus des communautés culturelles ou de milieux défavorisés.

Le soutien du ministère de la Culture et des Communications

Le ministère de la Culture et des Communications peut agir directement auprès des jeunes par l'intermédiaire des ententes de développement culturel qu'il conclut avec les municipalités et les MRC. Il souhaite en faire une priorité d'action pour les prochaines années.

Des exemples concrets

Des projets novateurs sont ainsi engagés dans le cadre de l'entente avec la ville de Montréal.

- Un organisme culturel, (Danse Carpe Diem, dont le chorégraphe est d'origine haïtienne) crée une nouvelle chorégraphie avec des jeunes d'un quartier défavorisé.
- Un artiste s'allie à une école multiculturelle pour amener les jeunes à créer des œuvres. Celles-ci sont rassemblées dans une exposition à la maison de la culture à laquelle les parents, en majorité allophones, sont invités.
- Le Centre de création pédagogique Turbine organise des résidences d'artistes en art actuel dans des écoles secondaires où les jeunes apprennent notamment à apprivoiser la captation sonore, le montage sonore et la vidéo.
- À Montréal-Nord, la maison des jeunes L'Ouverture a collaboré avec l'arrondissement pour offrir à sa clientèle de 12 à 17 ans l'activité Cinéma à la carte.

2.2 Poursuivre la lutte contre le décrochage scolaire

Les mesures visant à rendre l'école plus stimulante et à la transformer en milieu de vie intégrant les passions et les rêves des élèves constituent la meilleure façon de mobiliser les jeunes, et représentent ainsi un atout stratégique dans la lutte contre le décrochage scolaire.

Cette lutte doit également viser les difficultés spécifiques auxquelles certains jeunes sont confrontés, l'important étant de ne laisser aucun jeune de côté.

☐ Les jeunes et le décrochage scolaire

On l'a déjà souligné précédemment, les données les plus récentes concernant le décrochage scolaire sont encourageantes. Le taux officiel de sorties sans diplôme ni qualification parmi l'ensemble des sortants du secondaire en formation générale des jeunes a beaucoup diminué, passant de 21,9 % en 1999-2000 à 16,2 % en 2011-2012. Cela témoigne des progrès réalisés pour amener les jeunes à terminer les études qu'ils ont commencées.

Toutefois, il faut continuer d'agir. Une disparité persiste entre les filles et les garçons⁴.

En matière de décrochage scolaire, la situation des jeunes Autochtones est également préoccupante. Près de 35 % des jeunes Autochtones n'ont pas obtenu de diplôme d'études secondaires ou l'équivalent, au moment où ils mettent fin à leurs études. Cette proportion monte à 50 % pour les jeunes Autochtones vivant en communauté.

Le décrochage scolaire a été abordé et discuté par les jeunes, lors de la consultation *Destination 2030*. Pour diminuer le taux de décrochage, on suggère ainsi d'augmenter le temps d'activité physique, d'accroître l'accès aux programmes avec une concentration sport et d'intégrer davantage d'activités manuelles au programme scolaire.

Dans l'ensemble du Québec, on constate que les causes du décrochage scolaire sont multiples et que c'est toute la communauté qui doit se mobiliser pour le combattre.

« Les activités parascolaires devraient prendre plus de place dans la vie étudiante. Dans bien des écoles, le budget n'est pas suffisant pour permettre de promouvoir les équipes sportives et les différents comités. C'est dommage, car les activités parascolaires permettent d'être plus équilibré. » (Lydia, Site *Destination 2030*, 14 septembre 2013).

« Quand on pratique un sport à l'école, cela nous motive dans nos études et il y est plus facile de réussir et de persévérer. Sans sport, l'école devient un fardeau pas un plaisir. » (Jeune, Tournée de consultation, Capitale-Nationale, 12 octobre 2013).

« Les plus importants progrès en matière de persévérance scolaire se sont faits alors que tous les partenaires du milieu étaient réunis afin de trouver des solutions concrètes à ce phénomène. » (Réseau des carrefours jeunesse-emploi du Québec. Avis du RCJÉQ. Septembre 2013, p. 52. Document déposé sur le site *Destination 2030*).

⁴ Voir ci-dessus, page 11.

Des taux de décrochage scolaire plus élevés chez les garçons que chez les filles

Au Québec, le taux de diplomation au secondaire avant l'âge de 20 ans a progressé au cours des trente dernières années. Entre 1975-1976 et 2010-2011, il a connu une augmentation de 22 points de pourcentage, pour se situer à 75 %.

Il reste cependant des efforts considérables à fournir pour atteindre le seuil de 80 % que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a fixé pour 2020.

Un écart qui persiste

L'écart entre le taux de diplomation et de qualification des garçons et celui des filles persiste dans toutes les régions du Québec.

En 2010-2011, le taux de diplomation atteignait 83,3 % chez les filles de moins de 20 ans, alors que chez les garçons, il s'établissait à 69,6 %. De même, une plus forte proportion de filles que de garçons obtiennent leur diplôme d'études secondaires dans le délai prévu de cinq ans (70 % comparativement à 56 %).

Les écarts statistiques entre les sexes s'observent également aux niveaux postsecondaires.

Les conséquences du décrochage scolaire chez les filles sont différentes des conséquences pour les garçons. On constate notamment un faible taux de rattrapage notamment chez les jeunes mères, ainsi que des difficultés à se trouver un emploi bien rémunéré et de qualité acceptable.

□ Les initiatives gouvernementales

En matière de décrochage scolaire, l'objectif du gouvernement est clair. Tous les jeunes doivent être capables de mener à bien un projet scolaire leur convenant, quelles que soient leurs aptitudes naturelles.

Ce projet doit leur permettre de progresser harmonieusement vers les étapes suivantes de leur développement personnel. Ce projet doit correspondre à leurs aspirations et à leurs aptitudes.

Cette condition constitue une véritable clef pour s'assurer que les jeunes feront preuve de toute la persévérance souhaitée, dans la mise en œuvre de leur projet. L'aboutissement du projet doit être marqué par l'obtention d'un premier diplôme, d'une première qualification ou d'une sanction postsecondaire.

Le gouvernement poursuivra la lutte contre le décrochage scolaire, et la future Politique jeunesse confirmera cet effort. Le gouvernement s'appuiera à cette fin sur différentes initiatives mises en place dans les ministères et organismes concernés, ainsi qu'au Secrétariat à la jeunesse.

■ La première politique de lutte contre le décrochage scolaire

Le gouvernement finance déjà plusieurs programmes visant à encourager les jeunes à obtenir un premier diplôme ou une première qualification.

Le 5 novembre 2013, dans le cadre des Grandes rencontres sur la persévérance scolaire, la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M^{me} Marie Malavoy, donnait le coup d'envoi à l'élaboration de la première politique nationale de lutte contre le décrochage scolaire. La future politique renforcera encore l'action gouvernementale pour amener le maximum de jeunes à terminer leur scolarité avec l'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification. Cette politique aura pour premier objectif d'accompagner les jeunes les plus vulnérables afin de réduire les écarts de réussite et de favoriser l'égalité des chances.

D'ici 2020, le gouvernement veut faire en sorte que deux élèves sur trois obtiennent leur premier diplôme dans les temps requis, que 80 % des élèves l'obtiennent avant l'âge de 20 ans et que le Québec devienne l'une des nations ayant le meilleur taux de diplomation secondaire dans le monde.

Pour contrer l'abandon scolaire, le gouvernement du Québec entend intensifier plus que jamais la mobilisation. Le décrochage n'est pas seulement un problème scolaire, mais un problème de société, et c'est dans la société et par ses membres qu'il pourra être résolu. De là, toute l'importance de renforcer la cohésion des acteurs du réseau scolaire, de la communauté, du milieu de l'emploi, de celui des affaires et des parents autour de valeurs et de principes communs visant à contrer le décrochage.

■ Un colloque sur la persévérance et la réussite scolaire chez les Premiers Peuples

En mars 2014 se tiendra un colloque pour mieux faire connaître les progrès, mais aussi les défis concernant la persévérance et la réussite chez les Premières Nations et les Inuits.

Les mesures mises en œuvre en faveur de l'éducation et de la formation des Autochtones

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport soutient les communautés autochtones dans leur désir de scolarisation, de persévérance scolaire ainsi que de formation professionnelle. Sans être une liste exhaustive des interventions en faveur des Autochtones, on trouvera ci-après un certain nombre de programmes méritant d'être mieux connus.

Réussite éducative des élèves autochtones

Cette mesure vise à permettre à un plus grand nombre d'élèves des Premières Nations d'acquérir un profil scolaire comparable à celui des élèves de l'école publique qu'ils fréquentent, par la consolidation de la langue d'enseignement et de la numéracie.

Projet pour contrer l'intimidation et la violence dans les milieux autochtones

Dans le cadre du dossier sur la violence et l'intimidation dans les écoles au Québec, le ministère a alloué une somme de 2 500 \$ par école pour permettre aux 63 écoles en milieu autochtone d'élaborer et de mettre en œuvre des projets qui répondent à leurs besoins et leurs réalités.

Ce projet permet à plus de 14 000 jeunes élèves du primaire et du secondaire d'être sensibilisés au sujet.

Expo-science autochtone

L'Expo Science autochtone vise la persévérance et la réussite scolaires des élèves autochtones par la promotion de la science et des technologies.

Programme d'aide aux devoirs

Le Programme d'aide aux devoirs est offert au Regroupement des centres d'amitié autochtone du Québec et permet à 10 centres d'amitié autochtone situés dans divers milieux urbains du Québec d'offrir des services d'aide aux devoirs aux jeunes Autochtones du niveau primaire et secondaire qui sont inscrits dans les commissions scolaires du Québec.

Centre de formation professionnelle pour Autochtones dans les métiers de la construction

Le Centre de formation professionnelle pour autochtones dans les métiers de la construction organise l'offre de formation professionnelle aux Premières Nations en cohérence avec les besoins et les particularités culturelles, tout en offrant un suivi personnalisé des élèves.

Le Centre favorise la création de groupes-classes autochtones près des communautés par la délocalisation de la formation, en collaboration avec les commissions scolaires. Le grand succès de ce programme a permis de diplômer plus de 190 personnes depuis sa création, en 2009.

Projet Racines

Le projet vise la persévérance scolaire des élèves autochtones de 9 à 16 ans en valorisant l'appropriation de la culture autochtone au sein de l'enseignement et du milieu de vie.

Faire de l'école un environnement sain, sécuritaire et stimulant

Dans la future Politique jeunesse, le gouvernement visera donc à bâtir à l'école un milieu de vie stimulant, où les jeunes seront invités à vivre leurs passions et leurs rêves. Cette école offrira aux jeunes qui la fréquentent un environnement sain et sécuritaire – l'environnement le plus accueillant, après la maison, une école où la violence est exclue, et où l'intimidation et les stéréotypes sexuels sont proscrits.

Dans cette école lieu de vie, le gouvernement souhaite promouvoir et stimuler les gestes positifs, apprenant aux jeunes à tisser des relations sociales harmonieuses et apportant un soutien spécifique aux plus vulnérables.

Cette école stimulante renforcera le sentiment d'appartenance des jeunes et leur attachement envers leur lieu d'apprentissage, ce qui constituera un moyen additionnel de lutte contre le décrochage scolaire.

3. FAIRE LES MEILLEURS CHOIX SCOLAIRES ET PROFESSIONNELS

Une fois l'école secondaire terminée, les jeunes ont besoin d'aide pour s'orienter dans la bonne direction. Ils doivent effectuer le choix approprié, en identifiant le domaine qui valorisera leurs intérêts et leurs passions, lors de la suite de leurs études comme dans leur future vie active.

Au Québec, ce choix s'effectue principalement au Cégep et à l'université.

☐ Le défi de la transition

Les jeunes sont confrontés au défi de la transition, qu'un certain nombre d'entre eux ont beaucoup de difficulté à relever.

- Afin d'aider les jeunes à s'orienter dans la bonne direction, l'aide doit porter à la fois sur le choix d'un métier et sur l'accessibilité aux études, pour les jeunes souhaitant aller aussi loin que possible dans le domaine qu'ils privilégient.
- Il faut simultanément soutenir les jeunes durant leurs périodes de transition, pour les jeunes se retrouvant en panne dans leur processus de formation et d'éducation – et risquant ainsi de ne pas choisir la destinée qu'ils méritent.

3.1 Aider à choisir une carrière, maintenir l'accessibilité aux études

Le choix de la future profession, et donc de la formation pour la maîtriser, constitue une étape cruciale pour le jeune passant de l'école au collège puis à l'université.

À long terme, c'est son avenir même que le jeune doit définir. À court terme, la définition par l'élève d'un projet professionnel qui lui convient constitue un facteur clef de motivation, lors des études collégiales et universitaires, ou pour une formation professionnelle.

Dès l'école secondaire, le besoin d'orientation professionnelle se fait sentir – et comme on l'a vu précédemment, les conseils sur l'orientation professionnelle constituent l'une des réponses efficaces contre le décrochage scolaire.

❑ Disposer de la meilleure information possible

Pour effectuer les bons choix, il faut disposer de la meilleure information possible. Les possibilités se multiplient et il peut être difficile pour eux de faire un choix éclairé. Les jeunes Québécois ont beaucoup d'attentes à cet égard.

Plusieurs d'entre elles ont été présentées lors de la tournée régionale *Destination 2030*. Les jeunes connaissent mal les possibilités offertes sur le marché du travail, ainsi que les nouveaux débouchés s'ouvrant dans les entreprises. Ils souhaitent bénéficier davantage d'opérations « portes ouvertes », et avoir accès à des stages leur permettant de mieux apprécier les réalités dont ils pourraient profiter.

« Les jeunes ne savent pas tous les métiers qui existent. Il devrait y avoir plus de professionnels en orientation vers des métiers. Avec un but dans la vie, les jeunes se motiveront pour les études. » (Lauréline, 13 août 2013).

« Le gouvernement devrait encourager les entreprises à faire des journées porte ouverte, comme les écoles, y'a rien de mieux que de voir ce qui se passe pour vrai pour savoir si un métier nous intéresse. » (La Maison Tangente, une auberge du cœur, 8 août 2013).

Le cybermentorat

Le cybermentorat permet les échanges entre des jeunes et des adultes exerçant une profession ou un métier. Les échanges entre les jeunes et les adultes se font par courriel.

Afin de faciliter le choix de carrière des jeunes du Québec, l'organisme de cybermentorat Academos amène les élèves en pleine phase d'exploration professionnelle à découvrir et à valoriser des métiers méconnus et à démystifier le monde du travail.

Ce programme est financé et administré par le Secrétariat à la jeunesse.

□ L'accessibilité aux études

Les jeunes souhaitant poursuivre leurs études doivent avoir accès aux différents cycles de formation, dans le domaine qu'ils ont choisi. La consultation *Destination 2030* a confirmé l'importance que les jeunes Québécois accordent à l'accessibilité aux études.

On doit rappeler que la question de l'accessibilité aux études supérieures a été l'un des enjeux principaux des manifestations étudiantes, lors du « printemps érable ».

L'accessibilité aux études supérieures : le Sommet de février 2013

À la suite des événements du printemps 2012, et conformément à ses engagements, le gouvernement a organisé un Sommet sur l'enseignement supérieur à la fin du mois de février 2013. L'un des quatre thèmes du Sommet portait sur l'accessibilité et la participation aux études supérieures.

À l'issue du Sommet, le gouvernement a pris un ensemble de décisions visant à favoriser l'accessibilité financière aux études supérieures, soit :

- l'annulation de la hausse de 82 % des droits de scolarité décrétée par le précédent gouvernement;
- l'augmentation du seuil de contribution parentale à 45 000 \$ dans les paramètres du calcul de l'aide financière aux études, ce qui permettra de verser 263 millions de dollars supplémentaires en bourses aux étudiants de 2013-2014 à 2018-2019.

Le gouvernement a ainsi fait le choix de maintenir de faibles droits de scolarité, afin de ne pas compromettre l'accessibilité à l'enseignement supérieur.

L'une des idées importantes issue du Sommet est que la formation collégiale et universitaire contribue à outiller les jeunes en vue de l'exercice d'une profession ou d'un emploi, mais constitue également une formation à la pensée ayant une valeur indépendante en elle-même, essentielle à une communauté citoyenne informée, engagée, critique et responsable.

L'un des chantiers lancés à l'issue du Sommet avait pour mandat de proposer des bonifications de 25 millions de dollars à apporter à l'aide financière aux études. Le rapport de ce chantier a été rendu public⁽¹⁾, et sa mise en œuvre est en cours.

On doit rappeler qu'à l'occasion du sommet, le gouvernement a confirmé un réinvestissement massif de près de 1,8 milliard de dollars de 2012-2013 à 2018-2019.

(1) http://www.mesrst.gouv.qc.ca/fileadmin/administration/librairies/documents/chantiers/rapport_chantier_AFE.pdf

La valorisation de la formation professionnelle : la poursuite des programmes existants

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport administre un programme de soutien financier visant à accroître l'accès des jeunes de moins de 20 ans à la formation professionnelle.

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport offre également des programmes d'orientation comme Exploration de la formation professionnelle et Projet personnel d'orientation.

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, en collaboration avec le Secrétariat à la condition féminine, finance une campagne annuelle de valorisation des métiers et des professions de la formation professionnelle et technique offrant de bonnes perspectives d'emploi.

Ces programmes seront poursuivis en mettant l'accent sur les projets de concrétisation des apprentissages, sur l'alternance travail-études, sur les stages en milieu de travail et sur les services de mentorat et de cybermentorat.

□ **Les initiatives gouvernementales**

Dans le cadre de la future Politique jeunesse, le gouvernement interviendra pour aider les jeunes à choisir un métier, ou pour rendre les études collégiales et universitaires encore plus accessibles. À cette fin, le gouvernement s'appuiera sur différentes initiatives mises en place dans les ministères et organismes concernés, ainsi qu'au Secrétariat à la jeunesse.

■ **La Cité des métiers**

La Cité des métiers est une initiative de la Conférence régionale des élus de Montréal. Le projet consiste à établir un lieu physique effectuant la promotion de métiers d'avenir et de métiers professionnels, techniques et scientifiques. La Cité des métiers diffuserait à cette fin de l'information, créerait des passerelles entre formateurs, employeurs et jeunes, et proposerait des adaptations aux parcours scolaires. La Cité des métiers permettrait ainsi de faire découvrir toute une gamme de métiers aux jeunes, les aidant à choisir leur future orientation professionnelle.

Dans le cadre de la Politique jeunesse, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport financera une étude de faisabilité dès 2014, en collaboration avec les partenaires du milieu.

■ **L'appui aux étudiants chercheurs**

La Politique nationale de la recherche et de l'innovation, lancée en octobre 2013, a consolidé l'appui apporté par le gouvernement aux étudiants-chercheurs.

La nouvelle politique gouvernementale comprend notamment des bonifications aux mesures suivantes, à compter de 2014-2015 :

- Les bourses d'excellence en recherche des trois Fonds de recherche du Québec représenteront un soutien de plus de 42 millions de dollars par année, dont la plus grande partie continuera d'aller aux jeunes chercheurs.
- Le soutien à la maturation technologique bénéficiera d'une enveloppe annuelle de 4 millions de dollars, permettant aux jeunes chercheurs de valoriser leurs résultats, dans certains cas grâce à des projets d'entrepreneuriat auxquels eux-mêmes participent.
- Les bourses en milieu de pratique et le programme de stages Accélération Québec reçoivent un financement annuel de 7,9 millions de dollars. Ces bourses créent des passerelles entre les étudiants chercheurs issus des universités et les entreprises et organismes québécois, qui pourront utiliser leur savoir-faire et leur offrir une porte d'entrée sur le marché du travail.

3.2 Soutenir les jeunes durant leurs périodes de transition

□ Des périodes de transition difficiles à gérer

L'école secondaire, le collège puis l'université représentent des périodes de transition difficiles à gérer pour beaucoup de jeunes.

À l'heure actuelle, environ 200 000 jeunes de 15 à 29 ans sont absents à la fois de l'école et du marché du travail⁵. Certains de ces jeunes éprouvent le besoin de marquer des pauses, entre deux étapes de leur cheminement, sans pour autant éprouver de difficultés particulières. D'autres jeunes sont bloqués plus durablement, et n'avancent plus. Tous ces jeunes doivent recevoir l'appui nécessaire pour découvrir leurs aspirations et ainsi reprendre leur parcours scolaire ou professionnel.

La persévérance lors des études collégiales et universitaires a été soulevée lors du Sommet sur l'enseignement supérieur. Bien qu'ils soient plus nombreux aujourd'hui à entrer au cégep ou à l'université, les jeunes Québécois ne réussissent pas tous à mener leur projet d'études à terme.

En 2009-2010, le taux d'accès à l'enseignement collégial était de 60,9 %, mais on observait un taux d'obtention d'un diplôme d'études collégiales de seulement 39,9 %. Le même phénomène s'observait à l'université, avec des taux d'accès pour les trois cycles (baccalauréat, maîtrise, doctorat) de 44,2 %, de 12,9 % et de 3,2 %, mais des taux d'obtention du diplôme de 33,2 %, de 10,0 % et de 1,5 % respectivement.

■ Les jeunes éloignés du marché du travail

Plus globalement, les difficultés vécues par les jeunes éloignés du marché du travail ont fait l'objet de plusieurs interventions, lors de la consultation *Destination 2030*.

Ces jeunes ont été aux prises avec des difficultés d'apprentissage au cours de leur parcours scolaire. Ils sont confrontés à des problèmes de différentes natures – tels qu'un handicap physique ou mental, une santé mentale problématique ou la toxicomanie.

D'autres facteurs socio-économiques ou ethnoculturels peuvent également jouer. C'est le cas des jeunes vivant en milieux défavorisés, des jeunes immigrants de première génération et des jeunes issus des minorités visibles ainsi que des jeunes Autochtones.

La réussite scolaire et l'insertion socioprofessionnelle de clientèles cibles méritent une attention particulière. De nombreux programmes ont été mis en place pour aider ces jeunes vulnérables. Le problème vient souvent du manque d'harmonisation entre les interventions des différents réseaux.

⁵ Selon l'Enquête sur la population active 2012 de Statistique Canada. Il s'agit de jeunes qui n'occupent pas de travail rémunéré et qui ne sont inscrits dans aucun établissement d'enseignement.

Les jeunes vulnérables

Ceux que l'on appelle les « jeunes vulnérables » ne constituent pas un groupe homogène. Ils proviennent de milieux socioéconomiques et culturels divers. Certains milieux – tels que ceux d'où proviennent les jeunes fréquentant les centres jeunesse, notamment – sont plus à risque de vulnérabiliser les jeunes qui en sont issus.

L'environnement socioculturel et économique du milieu de vie dans lequel les jeunes vivent et évoluent exerce une grande influence sur leur santé et leur bien-être, souvent dès leur enfance.

Plusieurs ont des problèmes personnels ou familiaux importants, auxquels s'ajoutent des difficultés périphériques, telles que le logement, la santé ou l'employabilité. Le cumul de difficultés et d'obstacles qu'ils vivent et leur interrelation nécessitent des interventions multiples et variées tenant compte de leurs conditions de vie et de leurs besoins.

L'arrimage, la concertation et la continuité de services entre les différents acteurs communautaires et gouvernementaux constituent ainsi un enjeu majeur.

Une expérience à répéter : Porte ouverte sur l'avenir, Source des Monts

Porte ouverte sur l'avenir – Source des Monts est le résultat de la fusion, en octobre 2005, entre l'organisme La Source des Monts, situé à Saint-Jean-sur-Richelieu, et Porte ouverte sur l'avenir, situé à Chambly⁽¹⁾. Les deux organismes avaient déjà une mission d'insertion sociale et ont décidé de s'unir afin de former un nouvel organisme plus fort, dédié à la jeunesse.

La fusion est principalement due au passage de la clinique de consultations externes en réadaptation de personnes éprouvant des problèmes de toxicomanie et d'alcoolisme de La Source des Monts (organisme communautaire) au Centre de réadaptation en dépendance Le Virage (organisme du réseau de la santé et des services sociaux).

Les objectifs

Un des buts de l'organisme est de favoriser l'acquisition d'un éventail de compétences, de connaissances et d'expériences de travail pour favoriser le bien-être, l'autonomie fonctionnelle et la position de ces jeunes sur le marché du travail.

Porte ouverte sur l'avenir vise à favoriser la lutte contre l'exclusion sociale et la pauvreté de personnes de 35 ans et moins. Une attention spéciale est accordée aux personnes présentant divers problèmes de dépendance, tels que la toxicomanie, l'alcoolisme, les médicaments et le jeu.

L'originalité de Porte ouverte sur l'avenir

Ce qui différencie Porte ouverte sur l'avenir des différentes maisons de jeunes, c'est qu'elle rassemble dans un seul endroit des services de santé (médecin et infirmière), de travail de rue, de travail social et de formation en emploi.

Cette concentration des services en un seul lieu encourage les jeunes à y venir pour obtenir des services.

(1) Information : <http://www.posasdm.org/Apropos.aspx>

□ Les initiatives gouvernementales

Le gouvernement interviendra dans le cadre de la future Politique jeunesse pour soutenir les jeunes durant leurs périodes de transition. À cette fin, le gouvernement s'appuiera sur différentes initiatives mises en place dans les ministères et organismes concernés, ainsi qu'au Secrétariat à la jeunesse.

■ Un programme de service à la communauté dans les régions du Québec

Le gouvernement propose que la Politique jeunesse comprenne la mise en place d'un programme de service à la communauté dans les régions du Québec, à l'instar du service civique mis en place dans de nombreux pays développés. Ce programme s'adresserait prioritairement aux jeunes traversant une période de questionnement quant à leur choix de carrière. Un service de même nature existe en Allemagne, en Belgique, en France, aux États-Unis et au Royaume-Uni.

Le programme offrirait une expérience de vie stimulante et enrichissante. Il permettrait aux jeunes de développer leur sentiment d'appartenance au Québec et de mieux connaître d'autres régions du Québec que leur lieu d'origine, tout en favorisant leur développement personnel, social et professionnel.

À la fin de l'expérience de travail, les jeunes devraient s'engager dans une démarche d'orientation professionnelle, de scolarisation ou d'insertion en emploi.

Le service civique en France
<p>Le service civique français a été créé sous sa forme actuelle en 2010.</p> <p>Le service civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme. Seuls comptent les savoir-être et la motivation.</p> <p>Le service civique peut être effectué auprès d'associations, de collectivités territoriales (mairies, départements ou régions) ou d'établissements publics (musées, collèges, lycées), sur une période de 6 à 12 mois en France ou à l'étranger, pour une mission d'au moins 24 h par semaine.</p> <p>Le service civique est proposé dans neuf grands domaines, soit la culture et les loisirs, le développement international et l'action humanitaire, l'éducation pour tous, l'environnement, l'intervention d'urgence en cas de crise, la mémoire et la citoyenneté, la santé, la solidarité, le sport.</p> <p>Le service civique comprend une indemnisation de 573 euros nets par mois. Un engagement de service civique est compatible avec une poursuite d'études ou un emploi à temps partiel.</p>

Source : Agence du service civique (ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative).

S'orienter dans la bonne direction

Pendant la courte période se situant entre l'école et l'entrée dans la vie active, les jeunes ont des choix majeurs à effectuer – des choix qui dicteront en bonne partie leur vie future, et qui sont légitimement des sources de stress.

Les jeunes seront soutenus et appuyés durant ces moments cruciaux.

Des efforts considérables sont déjà consentis pour aider les jeunes à choisir une carrière et pour leur rendre les études accessibles. Le gouvernement propose de nouvelles approches pour que les jeunes découvrent leurs aspirations, identifient les domaines qui les motivent, et s'orientent ainsi dans la direction où ils pourront s'épanouir pleinement.

4. S'ÉPANOUIR DANS LA VIE ACTIVE

À la fin de leur période d'éducation et de formation, les jeunes Québécois entrent dans la vie active avec l'objectif légitime de s'y épanouir.

□ Trois thèmes

La consultation régionale *Destination 2030* leur a permis de formuler leurs multiples espoirs à cette fin. Les souhaits des jeunes entrant dans la vie active rejoignent trois thèmes essentiels :

- Les jeunes veulent exercer un travail stimulant.
- Ils font tout pour concilier le travail avec le souhait de fonder une famille.
- Ils manifestent en même temps leur attachement à leur milieu ou à leur région, et souhaitent y bâtir leur vie.

4.1 Exercer un travail stimulant

□ Une activité professionnelle valorisante et utile

L'épanouissement dans la vie active repose sur une activité professionnelle valorisante et utile. La situation du marché du travail s'est significativement améliorée pour les jeunes, depuis la fin des années 1990. Malgré cette évolution favorable, certains projets professionnels peuvent être difficiles à réaliser.

■ L'entrepreneuriat

L'entrepreneuriat est vu comme une source de travail stimulant, correspondant à l'épanouissement professionnel de plusieurs jeunes. Parmi les différents choix professionnels, le désir d'entreprendre semble en augmentation chez les jeunes Québécois. Selon l'indice entrepreneurial québécois 2013 de la Fondation de l'entrepreneurship, le taux d'intention de se lancer en affaires chez les jeunes Québécois de 18 à 34 ans atteignait 25 % en 2013, comparativement à 15 % pour la population totale.

Plusieurs jeunes ont cependant souligné les nombreuses difficultés auxquelles ils se butent, au moment de se lancer en affaires.

- Ils ont mentionné les problèmes pour trouver du financement, et cela, tant à l'étape du démarrage qu'à celui de la croissance de l'entreprise.
- Ils ont également parlé de l'accès limité à un soutien technique, de la lourdeur administrative des démarches, ainsi que du manque de souplesse de certains programmes d'aide et de la dispersion des organismes et des services de soutien aux entreprises.

Le gouvernement reconnaît l'importance de favoriser la promotion d'une culture entrepreneuriale. Une telle culture favoriserait la réponse à apporter au besoin d'une main-d'œuvre qualifiée et innovatrice. La culture entrepreneuriale valorise le développement de l'autonomie, la créativité, le sens des responsabilités et de la gestion, la solidarité et la persévérance.

La diversité des modèles entrepreneuriaux devrait également être valorisée – qu'il s'agisse du modèle de l'entreprise traditionnelle, des coopératives ou d'autres entreprises d'économie sociale, ou encore du travail autonome.

Pour les jeunes participants à *Destination 2030*, l'émergence de la fibre entrepreneuriale passe par la réalisation de projets entrepreneuriaux en milieu scolaire. Ces derniers permettraient de donner un sens concret aux apprentissages académiques des élèves et, selon certaines données, contribueraient à des déterminants reconnus de la persévérance scolaire.

« Malgré des résultats probants, le développement de projets entrepreneuriaux en milieu scolaire n'est qu'au stade embryonnaire. Moins de 7 % des jeunes sur les bancs d'école sont impliqués dans des activités leur permettant de développer des valeurs entrepreneuriales. » (Concours québécois en entrepreneuriat. Mémoire présenté dans le cadre de l'élaboration d'une nouvelle Politique jeunesse pour le Québec 2015-2030, 2013, p. 10. Document déposé sur le site *Destination 2030*).

■ La relève dans le secteur agricole

La relève dans le secteur agricole a été le sujet de nombreuses interventions, lors de *Destination 2030*. Ces interventions reflètent les inquiétudes résultant de l'évolution actuellement observée.

- Entre 1996 et 2011, le nombre d'exploitants agricoles âgés de 15 à 34 ans est passé de 10 755 à 4 775 – soit une diminution de plus de 50 %.
- Parmi l'ensemble des exploitants agricoles, la part des jeunes de 15 à 34 ans est passée de 20 % en 1996 à 11 % en 2011.

Les agriculteurs sont des entrepreneurs, et le métier d'agriculteur comporte un ensemble de difficultés, expliquant cette évolution et fragilisant l'avenir.

Parmi ces difficultés, les participants à la consultation ont mentionné le prix des terres et des fermes, les longues journées de travail, les attentes des consommateurs quant à la standardisation des produits et les tensions avec les néo-ruraux et les touristes. Gérer une entreprise agricole nécessite d'importants investissements, en capitaux comme en travail. Les jeunes agriculteurs doivent de plus relever de nombreux défis, particulièrement au cours des premières années d'activité.

■ Tisser des liens à l'international

Les jeunes sont sensibles aux bénéfices que l'on peut tirer de l'internationalisation des entreprises et de l'ouverture vers les marchés extérieurs. Les jeunes entrepreneurs souhaitent ainsi un soutien dans l'établissement d'entreprises au niveau international.

« [Il est important de] tisser des liens et des partenariats à l'international pour qu'un simple séjour d'études (qui est parfois assez difficile à réaliser) se concrétise et s'étende vers une collaboration à long terme (stage, emploi, ressource) » (Site *Destination 2030*).

■ Les jeunes artistes et les travailleurs culturels

Les jeunes artistes et les travailleurs culturels doivent surmonter de très grandes difficultés, s'ils veulent réaliser leur vie professionnelle dans le domaine qu'ils privilégient. Les jeunes artistes québécois vivent une grande précarité financière, malgré leur talent et la qualité de leur formation.

L'accès aux subventions est difficile pour les nouveaux venus, malgré le soutien apporté à la relève par le gouvernement. La formation en arts fournit peu d'outils pour s'insérer en emploi ou de formation pour gérer une entreprise.

« Il faut avoir une tête de cochon pour être artiste et accepter d'être pauvre ! » (Jeune, Tournée de consultation – Outaouais, 4 octobre 2013).

❑ Les initiatives gouvernementales

La future Politique jeunesse comprendra plusieurs initiatives engagées en vue de permettre aux jeunes de réussir leur entrée dans la vie active. À cette fin, le gouvernement s'appuiera sur différentes mesures mises en place dans les ministères et organismes concernés, ainsi qu'au Secrétariat à la jeunesse.

Parmi ces mesures, une attention particulière devra être accordée aux jeunes artistes québécois.

■ Soutien à l'entrepreneuriat

Dans le cadre de la Politique industrielle rendue publique le 10 octobre 2013, le gouvernement a annoncé la poursuite de l'appui apporté à l'entrepreneuriat.

Un budget additionnel de 47 millions de dollars a été accordé au soutien de l'entrepreneuriat au Québec. Ces sommes serviront notamment à poursuivre la mise en place d'un réseau d'écoles à projet entrepreneurial, à soutenir divers organismes d'aide à l'entrepreneuriat et à mettre en œuvre des plans d'action régionaux en entrepreneuriat.

■ Le soutien aux jeunes entrepreneurs visant les marchés hors Québec

Le nouveau plan de développement du commerce extérieur, rendue publique le 28 octobre 2013, a pour objectif de favoriser l'émergence de 1 000 nouveaux exportateurs d'ici cinq ans.

Afin d'y parvenir, le gouvernement offrira un appui spécifique aux jeunes entrepreneurs dont l'objectif est de percer les marchés hors Québec. Ce soutien comprend notamment l'accès à des services spécialisés pour structurer la démarche, du coaching personnalisé, ainsi que des séminaires sur les occasions d'affaires et les exigences réglementaires.

La relève entrepreneuriale dans le secteur bioalimentaire

Attirer une relève dynamique dans les secteurs de l'agriculture, des pêches commerciales et de la transformation alimentaire représentera un défi pour tous les acteurs du milieu au cours des prochaines années.

La Politique de souveraineté alimentaire, rendue publique en mai 2013, accorde une place de premier plan aux jeunes entrepreneurs du bioalimentaire, qui représentent l'avenir du secteur.

Vers des services intégrés à la relève

Le gouvernement a comme objectif d'assurer une continuité et une cohérence des actions gouvernementales auprès des jeunes, et ce, tout au long de leur démarche d'établissement.

Plusieurs initiatives sont déjà en place en vue de soutenir les jeunes dans leur projet de carrière, notamment :

- les programmes d'appui financier à la relève agricole et dans le secteur de la capture favorisant l'établissement des jeunes et valorisant l'acquisition d'une formation adéquate de la relève;
- le Programme Levier, soutenant les jeunes en transformation alimentaire;
- un service d'accompagnement de la relève;
- le Fonds d'investissement pour la relève agricole, offrant des produits uniques pour le secteur.

4.2 Concilier le travail avec le souhait de fonder une famille

Pour de nombreux jeunes, l'épanouissement dans la vie active comprend de façon indissociable le choix d'une profession valorisante et la possibilité de fonder une famille.

□ De multiples suggestions

La conciliation entre le travail et les obligations d'une jeune famille a fait l'objet de multiples suggestions, lors de la consultation *Destination 2030*. Le modèle traditionnel de la famille a évolué. Le partage des rôles entre les hommes et les femmes s'est transformé. Le monde du travail doit s'adapter à l'égalité hommes-femmes. Les hommes et les femmes ne doivent pas avoir à choisir entre famille et travail.

Les jeunes souhaitent que le gouvernement renforce les programmes, les mesures et les initiatives en faveur des jeunes familles.

Les recommandations s'adressent également aux entreprises, auxquelles il est demandé de proposer de nouveaux modes de travail plus flexibles.

« Nous considérons à tort que les jeunes vivent bien avec les nouveaux systèmes d'emploi erratique. Un emploi stable, un peu comme nos parents, aiderait grandement à la stabilité des jeunes familles. » (Site *Destination 2030*.)

« Il faut de l'ouverture de la part des employeurs pour mettre en place des mesures. Il faut les accompagner et les aider à démystifier cette conciliation. Il faut une bonne concertation entre les différents milieux pour arrimer les services (municipal, affaires, scolaire, service de garde, etc.). » Site *Destination 2030*.

□ **Les initiatives gouvernementales**

Plusieurs moyens sont déjà offerts aux jeunes pour faciliter la conciliation travail-famille. Le ministère de la Famille est le principal maître d'œuvre en la matière, notamment pour ce qui est du déploiement des services de garde éducatifs à contribution réduite.

La future Politique Jeunesse comprendra des mesures visant à faciliter la conciliation travail-famille chez les jeunes. À cette fin, le gouvernement s'appuiera sur la création des 15 000 nouvelles places en services de garde déjà annoncées, ainsi que sur les différentes initiatives mises en place dans les ministères et organismes concernés, et au Secrétariat à la jeunesse.

■ **Une offre de services de garde pour les parents étudiants**

Le gouvernement propose que le ministère de la Famille développe au cours des cinq prochaines années cinq projets pilotes de services de garde pour les parents suivant des études.

L'objectif du gouvernement serait d'améliorer et de diversifier la prestation de services aux parents étudiants, afin de répondre à leurs besoins. Cette initiative consisterait à mettre sur pied une offre de services de garde comportant un horaire non usuel. La priorité serait accordée dans un premier temps aux milieux universitaires.

■ **Reconduction des initiatives pour adapter les milieux de travail aux besoins des familles en matière de conciliation travail-famille**

En 2009, le ministère de la Famille a instauré diverses actions en matière de conciliation travail-famille et a implanté un programme de soutien financier au milieu de travail afin de favoriser la mise en place de solutions concrètes. Ce programme s'adresse également aux jeunes jouant un rôle de proches aidants auprès des membres vieillissants de leur famille.

Le programme permet aux entreprises d'être soutenues dans la planification, l'élaboration et l'implantation de pratiques et de mesures de conciliation travail-famille répondant à la fois aux besoins des employés et à ceux des employeurs. Ce programme sera reconduit pour les cinq prochaines années, et des améliorations y seront apportées pour accroître son impact.

4.3 S'installer dans son milieu ou dans sa région

□ L'attachement à son milieu

Lors de la tournée régionale *Destination 2030*, les jeunes ont souligné leur attachement à leur milieu et leur souhait d'y faire leur vie, même s'ils ont dû s'en éloigner pour suivre leurs études et compléter leur formation.

Ce retour vers le milieu d'origine suppose cependant que les jeunes aient accès à un emploi ainsi qu'à un ensemble de services, jugés indispensables. L'accès au transport collectif représente l'un des services les plus souvent mentionnés par les participants à la consultation. Dans les municipalités rurales souvent éloignées les unes des autres, il s'agit d'un enjeu majeur pour améliorer la qualité de vie des résidents.

« Les transports collectifs sont très peu développés ici. C'est un problème pour les jeunes puisqu'ils ne peuvent pas se déplacer de façon indépendante vers les points de services. » (Jeunes du centre jeunesse de Magog, Estrie. 27 mai 2013).

La possibilité de participer à des activités culturelles et sportives a été également fréquemment mentionnée. De nombreux jeunes ont mentionné l'accès au logement – les logements étant trop chers pour pouvoir accéder à la propriété dans les grands centres urbains, ou trop rares dans les régions éloignées. Dans les régions, on a beaucoup insisté sur l'accès aux services éducatifs, considéré comme un enjeu majeur de la vitalisation régionale.

« Plus elles seront vivantes et dynamiques, plus les communautés permettront à des jeunes d'imaginer leur vie et de se réaliser pleinement. Redonner la place au cœur villageois est une autre démarche intéressante en ce sens. Revitaliser le centre des villages favorise la diminution des déplacements en automobile au profit de la marche, permet les échanges, favorise l'accueil des nouveaux arrivants et brise l'isolement. » (Commission jeunesse du Bas-Saint-Laurent. Avis régional présenté par la Commission jeunesse du Bas-Saint-Laurent dans le cadre du renouvellement de la Politique jeunesse, septembre 2013, p. 3. Document déposé sur le site *Destination 2030*).

Le crédit d'impôt pour nouveaux diplômés travaillant dans une région ressource éloignée

Le régime fiscal québécois accorde un crédit d'impôt non remboursable à un particulier nouvellement diplômé qui choisit de travailler dans une région-ressource éloignée admissible¹.

Le crédit d'impôt non remboursable pour les nouveaux diplômés travaillant dans une région-ressource éloignée représente une aide de 40 % du salaire admissible pour l'année et pouvant atteindre 3 000 \$ par année, pour un montant cumulatif maximal de 8 000 \$. À l'occasion du budget 2012-2013, le maximum cumulatif a été porté à 10 000 \$ pour les diplômés de niveaux collégial et universitaire.

Le crédit d'impôt bénéficie annuellement à quelque 27 000 nouveaux diplômés. Pour l'année 2013, l'aide fiscale accordée pour cette mesure est estimée à 56 millions de dollars. Chaque année, il s'ajoute près de 8 000 nouveaux diplômés choisissant de demeurer en région.

Une mesure qui favorise la rétention des jeunes en région

Le crédit d'impôt a pour but d'inciter les jeunes diplômés à demeurer ou à se rendre dans une région éloignée pour acquérir une première expérience de travail dans leur domaine de spécialisation, ce qui favorise ainsi la rétention des jeunes diplômés dans les régions-ressources éloignées.

Près de 85 % des diplômés bénéficiant du crédit d'impôt choisissent de demeurer dans une région éloignée après une première année. Après trois ans, ce sont près de 65 % des diplômés bénéficiaires du crédit d'impôt qui résident toujours dans une région éloignée admissible.

(1) Pour l'application de ce crédit d'impôt, les régions administratives du Bas-Saint-Laurent, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Côte-Nord, du Nord-du-Québec, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, les MRC d'Antoine-Labelle, de la Vallée-de-la-Gatineau, de Pontiac et de Mékinac et l'agglomération de La Tuque constituent les régions-ressources éloignées.

□ **Les initiatives gouvernementales**

La future Politique jeunesse encouragera les jeunes à s'installer dans leur milieu ou dans leur région. Le gouvernement s'appuiera à cette fin sur différentes mesures mises en place dans les ministères et organismes concernés, ainsi qu'au Secrétariat à la jeunesse.

■ **La Politique nationale de la ruralité : plusieurs mesures visant à soutenir la vitalité des régions**

La Politique nationale de la ruralité 2014-2024 réserve une place importante à la jeunesse, afin d'assurer l'avenir des communautés rurales du Québec.

La Politique nationale de la ruralité comprend ainsi des initiatives concernant la participation citoyenne des jeunes dans leurs communautés, l'accueil des nouveaux arrivants dans les communautés rurales et l'implication des jeunes dans des projets intergénérationnels. Les jeunes ont un siège réservé dans chacun des comités de suivi des pactes ruraux. Ces comités sont associés au choix des grandes orientations et des projets soutenus, ainsi qu'à leur suivi.

■ **La Stratégie de mobilité durable**

Le gouvernement rendra prochainement publique la Stratégie nationale de mobilité durable, dans laquelle des soutiens seront apportés au transport collectif dans les régions.

Le gouvernement y confirmera l'importance qu'il accorde au transport collectif. La nouvelle stratégie permettra d'améliorer la mobilité des personnes, en milieu urbain comme en milieu rural.

La Politique nationale de la ruralité

Si la population rurale croît autour des agglomérations urbaines, son poids démographique global diminue. Le gouvernement veut continuer d'agir pour rendre les territoires ruraux attractifs, pour ce qui est de l'emploi comme de la qualité de la vie.

Avec la Politique nationale de la ruralité 2014-2024, le gouvernement renforce son appui au développement des communautés rurales et renouvelle les façons de faire. La Politique nationale de la ruralité 2014-2024 est dotée d'une enveloppe de 470 millions de dollars sur dix ans, dont l'affectation est modulée en fonction des besoins des milieux.

La Politique nationale de la ruralité en bref

La Politique nationale de la ruralité 2014-2024 comprend les initiatives suivantes :

- mise en place de l'approche intersectorielle à l'échelle de chaque MRC, pour plus de synergie et de cohérence entre les partenaires des milieux;
- des ressources de 340 millions de dollars sur dix ans pour le renouvellement des pactes ruraux avec les MRC;
- des ressources de 63,5 millions de dollars sur 10 ans pour des « pactes plus », affectés à la mise en œuvre, à l'échelle de chaque MRC en territoire rural, de projets novateurs et structurants découlant d'expériences positives menées par les laboratoires ruraux et les groupes de travail de la précédente politique;
- des ressources de 49 millions de dollars pour le renforcement du réseau des agents de développement rural dont le nombre passera de 136 à 155, et qui comprendra une brigade particulière d'agents de développement affectés aux milieux à revitaliser;
- du savoir-faire et des outils mis à la disposition des milieux par le gouvernement avec :
 - une nouvelle plateforme numérique d'échange;
 - le développement et le transfert de connaissances;
 - un outil permettant à chaque communauté de mesurer sa vitalité sociale et d'agir pour la stimuler;
- une gouvernance concertée avec le Comité des partenaires de la ruralité, auquel est invité l'adjoint parlementaire à la première ministre (volet jeunesse). Cette gouvernance comprend :
 - le suivi et le soutien à la mise en œuvre de la Politique et à la promotion de la ruralité;
 - le soutien financier à Solidarité rurale du Québec comme instance-conseil du gouvernement.

La tournée du « vaccin étudiant » : une dose d'appartenance à sa région

La Commission jeunesse Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine a mis en œuvre le projet de « Tournée régionale du vaccin étudiant » dans les écoles de la région. À sa cinquième édition, 700 élèves de cinquième secondaire de douze écoles de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine ont été invités à se faire « injecter une dose d'appartenance à leur région ».

Depuis le début de cette initiative, 3 800 jeunes Gaspésiens et Madelinots ont été sensibilisés à l'importance de leur établissement en région après leurs études.

Menée sous le thème « J'ai ma région tatouée dans l'front », la tournée a proposé un concept alliant le théâtre, la musique et la vidéo autour d'un message commun, soit celui que les finissants ont un avenir en région.

L'activité présentée dans chaque école se termine par un processus fictif de vaccination, véritable geste symbolique. Les élèves reçoivent un porte-cartes faisant la promotion du portail jeunesse qui contient la carte professionnelle de leur agent de migration. Ensuite, ils sont estampés d'une étoile. Chaque activité est supervisée par l'agente de migration de Place aux jeunes de la MRC visitée.

Le programme s'inscrit dans le volet « prévention » de Cap sur l'avenir 2009-2012, la stratégie visant le retour, l'établissement et la rétention d'une jeune main-d'œuvre qualifiée.

Des priorités de vie à réaliser concurremment, pour s'épanouir une fois adulte

Lors de la consultation *Destination 2030*, les jeunes ont clairement indiqué leurs priorités, pour leur future vie active. Ils veulent à la fois réussir leur vie professionnelle, concilier cette réussite avec le souhait de fonder une famille et s'impliquer dans leur milieu et leur communauté.

La future Politique jeunesse fera de la réponse à ce défi l'une de ses principales orientations.

L'entrée réussie des jeunes dans la vie active est un projet collectif interpellant l'ensemble des Québécois.

DEUXIÈME PARTIE – CONSTRUIRE LE QUÉBEC DE L’AVENIR

La deuxième partie du Livre blanc **Une génération aux multiples** aspirations aborde les principaux thèmes de réflexion portés par les jeunes voulant construire le Québec de demain, et les pistes d’action que ces réflexions suggèrent.

□ Trois thèmes de réflexion

Les thèmes présentés sont au nombre de trois.

- La première de ces réflexions concerne les échanges entre les jeunes Québécois, que l’on doit promouvoir et faciliter. Ces échanges auraient pour but de rapprocher les jeunes dont la réalité peut varier, selon qu’ils viennent de Montréal, des autres régions urbaines, des régions rurales ou des régions semi-rurales. Des ponts doivent également être établis avec les jeunes immigrants et les jeunes Autochtones.
- La deuxième réflexion concerne l’élaboration d’alliances intergénérationnelles, que les jeunes comme les aînés appellent de leurs vœux. Cette collaboration est déjà très vivante, et d’abord dans le cadre familial. On peut aller plus loin, et tirer pleinement parti de l’appui que les aînés peuvent apporter aux jeunes, à partir de leur expérience, de leur savoir-faire accumulé et de leur disponibilité.
- En troisième lieu enfin, les jeunes veulent s’engager dans la société et jouer le rôle qui leur revient, malgré le handicap que représente la réduction de leur poids relatif dans l’ensemble de la population. Il est crucial que les jeunes participent le plus tôt possible, et de façon significative, aux choix et aux décisions qui feront le Québec de demain. Le gouvernement est prêt à les soutenir à cette fin.

1. FAVORISER LES ÉCHANGES ENTRE LES JEUNES QUÉBÉCOIS

□ Des réalités multiples

La consultation *Destination 2030* a impliqué l'ensemble des régions du Québec, permettant aux jeunes de tous les milieux de s'exprimer et de formuler leurs attentes. La tournée régionale a permis de mettre en lumière toute la diversité de la jeunesse québécoise.

Les réalités diffèrent parfois sensiblement, lorsque l'on écoute les jeunes des régions urbaines et ceux des régions rurales ou semi-rurales, la jeunesse des grandes agglomérations et celle des petites villes, les jeunes immigrants, et les jeunes Autochtones.

Au-delà de ces réalités multiples, on perçoit souvent une méconnaissance mutuelle de ces différents groupes formant tous la jeunesse du Québec.

On observe des différences importantes entre les préoccupations des jeunes Montréalais et les réalités vécues par les jeunes Québécois des régions. Plusieurs jeunes Montréalais n'ont qu'une connaissance limitée du reste du territoire québécois. L'inverse est également vrai.

□ Les réalités démographiques et ethnoculturelles de la région de Montréal

La région de Montréal tranche avec le reste du Québec en raison de son poids démographique et de sa composition ethnoculturelle.

Montréal est le lieu de résidence d'un peu plus du quart des jeunes Québécois âgés de 15 à 29 ans. De nombreux jeunes des régions du Québec viennent s'installer à Montréal pour étudier ou obtenir une première expérience de travail. La tranche des 15-24 ans est d'ailleurs le seul groupe d'âge où Montréal bénéficie d'un solde migratoire positif.

Montréal est également la région du Québec recevant le plus d'immigrants. Montréal est directement affectée par les problèmes d'insertion sur le marché du travail de plusieurs groupes d'immigrants. Ces problèmes sont expliqués par une faible connaissance du français, par la difficulté à faire reconnaître les formations et les compétences acquises à l'étranger, et par l'absence d'un réseau et de connaissances en sol québécois pour obtenir un premier emploi.

❑ Le souhait d'une meilleure connaissance mutuelle

Lors de la tournée régionale *Destination 2030*, de nombreux jeunes de Montréal, des autres régions urbaines du Québec et des régions rurales ont exprimé le souhait d'une meilleure connaissance mutuelle.

Ce souhait vise particulièrement une intégration accrue des jeunes immigrants. Plusieurs participants ont proposé de mettre en place des activités de rapprochement, notamment en privilégiant le sport chez les plus jeunes.

De nombreux jeunes Québécois sont ainsi sensibilisés à la distance existant entre Montréal et les régions, et tentent d'y apporter une réponse, notamment en accueillant davantage d'immigrants dans les régions.

« Les immigrants nous apportent de nouvelles richesses culturelles, et c'est ce qui fait la beauté du Québec actuel. » (Amélie, École Polyvalente Le Carrefour, Gatineau, Document remis dans le cadre de la tournée de consultation *Destination 2030*, 4 octobre 2013).

« Nous avons et aurons besoin de travailleurs immigrants pour pallier les départs à la retraite, mais les efforts sur le terrain semblent insuffisants pour favoriser l'intégration des populations immigrantes. La reconnaissance des acquis et la fermeture des ordres professionnels n'encouragent pas l'intégration des personnes immigrantes au marché du travail et c'est souvent par le travail que les populations immigrantes réussissent à s'intégrer. Un projet de jumelage entre familles immigrantes et québécoises pourrait permettre des échanges et une compréhension commune. » (Intervenante en immigration, Laval, 24 mai 2013).

« Ces gens qui viennent d'ailleurs sont sous-utilisés alors qu'on pourrait les utiliser et les intégrer. Ils sont souvent éduqués et ont des compétences, le problème est la francisation et la reconnaissance des diplômes. » (Jeune immigrant, Café citoyen, Laval, 24 mai 2013).

□ La réalité des jeunes Autochtones

Parmi les différentes réalités caractérisant la jeunesse québécoise, celle des jeunes Autochtones occupe une place particulière.

Sur le plan démographique, la population autochtone se caractérise par l'importante place des jeunes. L'âge moyen de la population autochtone est de 27 ans. Les jeunes âgés de 15 à 34 ans représentent environ 30 % de la population totale.

Lors de la tournée *Destination 2030*, les participants ont dressé un portrait souvent sombre des réalités qu'ils vivent. Dans leurs communautés d'origine, de nombreux jeunes souffrent de problèmes d'apprentissage, de décrochage scolaire, ainsi que de difficultés psychologiques graves pouvant mener au suicide. Lorsqu'ils s'installent à l'extérieur de leur communauté, les jeunes Autochtones souffrent souvent de préjugés, de discrimination, et comptent parmi les jeunes les plus vulnérables.

Ces jeunes Autochtones ont en même temps le souhait très clair de contribuer au développement du Québec, et de participer aux réflexions concernant l'avenir des jeunes Québécois.

■ Un thème majeur : la culture

La culture est un thème majeur des propos des participants à la tournée régionale *Destination 2030*. Même s'ils n'ont pas la même histoire et ne constituent pas un groupe culturel homogène, les jeunes Autochtones se rejoignent pour manifester leur inquiétude quant à leur futur et à celui des nations autochtones.

Les jeunes Autochtones craignent la disparition de leurs langues, des pratiques et des savoirs associés à la chasse, à la spiritualité et à la terre. Pour plusieurs d'entre eux, la réalisation de projets de valorisation des cultures et des langues représente une priorité. Des programmes, tels que la Wapikoni mobile, renforcent l'identité et la vitalité culturelles des jeunes Autochtones, favorisent leur engagement citoyen et leur permettent de se réappropriier leur devenir.

« Les réalités rapportées et les défis à relever pour les jeunes autochtones divergent selon qu'ils évoluent dans un contexte rural ou urbain. L'arrivée en ville des jeunes autochtones, encore attachés à leur communauté d'origine, peut être très déstabilisante. (L'accès aux services, dont ceux de la santé, est limité en raison des distances parfois importantes à franchir.)

Les préjugés et la discrimination envers les autochtones persistent et la méconnaissance est aussi bien présente.

Selon la Commission des droits de la personne et de la jeunesse, les Autochtones, et en particulier les autochtones en milieu urbain, comptent parmi les groupes les plus susceptibles d'être victimes de discrimination et/ou de profilage racial. En fait, le racisme empêche aujourd'hui les Autochtones de participer pleinement à l'essor de la société québécoise. Le gouvernement du Québec doit donc s'engager dans la lutte contre le racisme et l'exclusion sociale. »

Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec. Le bâton de paroles. C'est à ton tour de prendre la parole, p. 12. Document déposé sur le site de *Destination 2030*.

« Ils sont nombreux à avoir manifesté leurs inquiétudes sur la pérennité des cultures autochtones. Nous perdons notre culture et nos territoires. Il est primordial de protéger et reconnaître notre identité et de vivre ensemble sur un pied d'égalité. » (Jeune, Forum jeunesse des Premières Nations, Château Mont-Sainte-Anne, 24 août 2013.)

La Wapikoni mobile

Wapikoni est un projet de formation audiovisuel québécois (studio ambulant), destiné à enseigner le cinéma aux jeunes des populations autochtones, habitant dans des localités souvent isolées.

Depuis ses débuts, plus de 2 500 jeunes ont été formés à la réalisation d'un film documentaire ou d'un enregistrement musical. De 300 à 500 nouveaux participants bénéficient chaque année du projet. Le projet permet de créer chaque année 50 courts métrages et 30 enregistrements musicaux, au Canada et à l'étranger.

Le projet vise différents objectifs dont :

- le développement des compétences artistiques, sociales et professionnelles à travers la maîtrise des outils technologiques liés à l'audiovisuel et à la musique;
- la construction de ponts et l'établissement de rencontres et d'échanges culturels entre les non autochtones et les jeunes Autochtones;
- l'utilisation de pratiques innovantes facilitant la récupération et l'expression de la culture pour certains et la découverte de cette culture aux autres;
- le réseautage entre les jeunes cinéastes autochtones du Québec, du Canada et de l'étranger;
- l'autonomie financière des participants.

□ **Les initiatives gouvernementales**

Dans le cadre de la future Politique jeunesse, le gouvernement interviendra afin de promouvoir et de développer les échanges entre les jeunes Québécois. À cette fin, le gouvernement s'appuiera sur différentes mesures mises en place dans les ministères et organismes concernés, ainsi qu'au Secrétariat à la jeunesse.

La mise en place du Programme de service à la communauté dans les régions du Québec devrait constituer un moyen privilégié de mettre en contact les jeunes Québécois entre eux, et de favoriser ainsi des échanges et une compréhension mutuelle entre tous ceux qui formeront le Québec de demain.

■ **Une plateforme culturelle Web pour les jeunes**

Télé-Québec entend créer une zone de partage jeunesse, en lien avec sa plateforme culturelle Web, dont l'un des objectifs est de développer le goût et l'intérêt des jeunes pour la culture vivante d'ici.

Avec cette plateforme, Télé-Québec veut offrir une tribune unique, incontournable, interactive et accessible. Les jeunes pourront échanger entre eux et partager leurs passions pour les activités culturelles proposées dans leurs régions, et s'en faire l'écho dans leurs communautés. Chaque jeune pourra également construire son propre profil de contenus à partir du catalogue de Télé-Québec, et ce, en fonction de ses intérêts, de ses goûts et de sa région.

Ultimement, le défi est de donner le goût aux jeunes Québécois de s'identifier à la culture québécoise, de la connaître et de consommer la culture québécoise.

■ **Une consultation particulière sur les besoins des Autochtones**

La future Politique jeunesse comprendra un volet particulier concernant les besoins des nations autochtones. Une consultation particulière aura lieu, au cours des prochains mois, avec les représentants des nations autochtones pour déterminer des pistes d'actions encourageant les jeunes Autochtones à adopter de saines habitudes de vie, à s'impliquer à l'école et à participer à la force du travail du Québec.

De plus, des discussions auront lieu afin de mieux prendre en compte leur culture et leur mode de vie pour que les jeunes Autochtones puissent contribuer à façonner le Québec de demain.

■ **Le plan d'action Un Québec fort de son immigration**

La mise en œuvre du plan d'action Un Québec fort de son immigration, dont certaines mesures ont débuté au cours des derniers mois, s'échelonna jusqu'en 2016. Ce plan, élaboré au terme d'une tournée de la ministre dans les 17 régions du Québec, s'articule autour de six axes :

- mieux sélectionner pour faciliter l'intégration en français des personnes immigrantes;
- améliorer le niveau de préparation avant l'arrivée au Québec;
- faciliter l'intégration par la francisation une fois au Québec;
- mieux arrimer les actions en matière d'intégration;
- favoriser l'établissement durable en région et mieux soutenir les entreprises;
- mobiliser les collectivités et la population pour faciliter l'intégration.

La Stratégie d'action jeunesse 2009-2014 : un soutien pour les jeunes Autochtones

Une implication accrue dans la communauté et dans la société

La Stratégie d'action jeunesse 2009-2014 soutient l'implication des jeunes Autochtones dans leur communauté et dans la société québécoise. Afin d'encourager leur implication dans leur communauté, la stratégie consolide le soutien accordé aux organismes favorisant leur représentation, leur concertation, leur réseautage et leur mobilisation.

De plus, elle favorise :

- la concertation et l'engagement des jeunes Autochtones par l'embauche d'un coordonnateur jeunesse à l'Association des premières nations du Québec et du Labrador;
- la concertation et l'engagement des jeunes Autochtones vivant en milieu urbain en partenariat avec le regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec;
- la réalisation d'œuvres cinématographiques et musicales par les jeunes Autochtones afin de développer leur pratique artistique en régions éloignées;
- la concertation et le réseautage des jeunes femmes autochtones grâce à l'embauche d'une coordonnatrice jeunesse.

Une meilleure qualité de vie

La stratégie vise également à améliorer la qualité de vie des jeunes Autochtones.

Afin de prévenir les comportements à risque et d'améliorer leur estime de soi, la Stratégie favorise l'adoption d'une saine alimentation et d'un mode de vie actif. Elle a ainsi permis l'embauche de coordonnateurs du sport et du loisir et de l'implication communautaire et citoyenne dans les communautés autochtones.

2. FAVORISER DES ALLIANCES INTERGÉNÉRATIONNELLES

La tournée régionale *Destination 2030* a permis d'aborder la question des rapports entre les générations, dans le Québec d'aujourd'hui et de demain. Des représentants d'aînés ont d'ailleurs participé à la tournée, afin de discuter de leurs préoccupations.

Au Québec comme dans l'ensemble des pays développés, le vieillissement démographique et l'allongement de la durée de vie ont pour conséquence de faire vivre ensemble et se côtoyer un nombre croissant de générations.

Des préoccupations qui varient, des collaborations souhaitées

Les priorités et les préoccupations peuvent varier d'une génération à l'autre, sans pour autant être incompatibles.

Au printemps 2012, lors du « printemps érable », les jeunes se sont mobilisés pour défendre l'accessibilité aux études et lutter contre l'augmentation des droits de scolarité. Les jeunes n'étaient pas seuls lors de ces événements, et des personnes plus âgées les ont rejoints dans le mouvement qu'ils avaient engagé. Des jeunes et des moins jeunes contribuent bénévolement, tous les jours, au développement du Québec, que ce soit en s'impliquant dans des organismes d'aide ou encore en défendant des causes leur tenant à cœur.

Plusieurs tendances de fond favorisent la collaboration entre les générations. Les aînés vivent plus longtemps en bonne santé. Ils désirent dans bien des cas continuer à s'impliquer dans différents secteurs de la société, et faire bénéficier les plus jeunes du savoir-faire qu'ils ont accumulé. Les jeunes maîtrisent les nouvelles technologies et sont en mesure d'aider les plus âgés face à leur évolution continue.

Les jeunes sont très conscients du soutien que les plus âgés peuvent leur apporter, dans un contexte marqué par de nombreux départs à la retraite et la nécessité d'assurer rapidement la relève.

Un soutien qui a toujours existé

Le soutien entre les générations a toujours existé.

Au sein des familles, et la plupart du temps, ce soutien est naturel et va de soi. Hors du contexte familial, la solidarité intergénérationnelle a été stimulée par des initiatives communautaires et publiques.

Lors de la tournée *Destination 2030*, des participants ont ainsi mentionné les cafés des âges, les activités de mentorat, les visites organisées en CHSLD ou les services d'aide aux devoirs. Les jeunes, comme les personnes âgées, apprécient ces rencontres, ces occasions de communiquer et ces échanges. Elles permettent de renforcer l'entraide et la compréhension intergénérationnelles.

« Moi je rencontre régulièrement un monsieur âgé. Il est heureux et moi j'apprends. »
(Jeune, Tournée de consultation – Capitale-Nationale, 18 octobre 2013.)

« Les aînées devraient s'impliquer davantage pour aider les enfants et leurs parents, notamment par l'aide aux devoirs. » (Enseignante retraitée, Maison des jeunes de St-Pascal, Bas-Saint-Laurent, 15 juin 2013.)

« On doit se doter d'une culture intergénérationnelle, mettre en commun les richesses matérielle et immatérielle. On peut habiter ensemble (enfants, parents, grands-parents), partager et créer une communauté intergénérationnelle pour le Québec de demain. »
(Intervenante jeunesse, Rimouski, Bas-Saint-Laurent, 15 juin 2013.)

□ De nombreuses suggestions

Lors de la consultation régionale, de nombreuses suggestions ont été présentées afin de renforcer et de multiplier les collaborations entre les générations.

- Plusieurs jeunes ont mentionné l'importance et l'intérêt de la cohabitation intergénérationnelle.
- Le mentorat et le développement d'activités de réseautage entre les générations ont également été présentés comme un moyen efficace de soutenir les premières années d'un projet d'affaires engagé par des jeunes.

Des exemples de mesures existantes favorisant les échanges entre les générations

Des mesures sont déjà offertes par le Secrétariat à la jeunesse pour favoriser les échanges entre les générations.

Il s'agit :

- du cybermentorat visant les échanges entre des jeunes et des adultes exerçant une profession ou un métier;
- des témoignages d'entrepreneurs dans les écoles concernant la formation professionnelle et technique;
- du jumelage de jeunes finissants et d'entrepreneurs lors de missions internationales;
- du mentorat d'affaires, reliant un nouveau jeune entrepreneur à un entrepreneur d'expérience;
- de la création de groupes d'échange réunissant de jeunes entrepreneurs et des chefs d'entreprise.

□ **Les initiatives gouvernementales**

Dans le cadre de la future Politique jeunesse, le gouvernement interviendra afin de promouvoir et de stimuler la collaboration entre les générations en vue de développer de nouvelles alliances intergénérationnelles, incitant les jeunes et les aînés de tous horizons à s'entraider.

À cette fin, le gouvernement s'appuiera sur différentes mesures mises en place dans les ministères et organismes concernés – soit notamment au Secrétariat aux aînés du ministère de la Santé et des Services sociaux –, ainsi qu'au Secrétariat à la jeunesse.

■ **La mise en place d'un chantier sur l'entraide générationnelle**

Le gouvernement lancera un chantier sur l'entraide intergénérationnelle.

Le Secrétariat à la jeunesse, le Secrétariat aux aînés et le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales seront mandatés afin de dégager différentes pistes de solutions de concert avec les organismes représentant les jeunes ainsi que les aînés.

■ **Les projets d'aide aux devoirs**

Le gouvernement pourrait mettre en place une dizaine de nouveaux projets pilotes d'aide aux devoirs, afin de faire naître de nouvelles initiatives de bénévolat intergénérationnel pour contribuer à la réussite scolaire des jeunes.

Les projets pilotes viseraient les jeunes du niveau secondaire.

Trois exemples d'initiatives intergénérationnelles communautaires

La Maison des jeunes de Saint-Pascal de Kamouraska (Bas-Saint-Laurent)

Dans le but de faire davantage participer les jeunes dans leur communauté, la Maison des jeunes de Saint-Pascal de Kamouraska offre un service d'aide aux devoirs auprès des jeunes du primaire et du secondaire ayant des difficultés d'apprentissage dans les matières de base, telles que les mathématiques, l'anglais et le français.

Ce service consiste à prendre en charge, et ce, à raison de deux périodes par semaine, des jeunes ayant des difficultés scolaires et à aider chacun d'entre eux à progresser. Pour ce faire, la Maison des jeunes fait appel au savoir de deux enseignantes expérimentées à la retraite et à des jeunes du secondaire.

L'objectif premier du service est d'aider les jeunes à améliorer leurs résultats scolaires. Or, il permet aussi à des jeunes d'entrer en relation avec des personnes âgées, dans ce cas-ci leurs tuteurs, et ainsi de créer des liens entre les générations tout en donnant un répit aux parents.

Santropol roulant (Montréal)

Le service consiste à offrir des repas chauds, livrés à domicile, par des bénévoles, aux personnes en perte d'autonomie, leur permettant de continuer à vivre chez elles et dans leur communauté le plus longtemps possible.

Pour les personnes âgées montréalaises vivant avec des moyens financiers très restreints, les repas servis sont subventionnés à 50 %.

Les bénévoles préparent et livrent les repas aux clients membres cinq jours par semaine. De plus, ces livraisons quotidiennes permettent d'unir deux générations différentes, et les visites brisent l'isolement social.

Les Maisons des grands-parents

Les Maisons des grands-parents sont actuellement au nombre de six au Québec. Les Maisons des grands-parents sont des milieux de vie offrant la possibilité à des aînés bénévoles, retraités ou non, d'établir des liens avec des enfants et des adolescents dans un esprit de grand-parentalité.

Les Maisons des grands-parents valorisent le rôle sociétal des aînés, tout en offrant aux jeunes des activités de transmission des savoirs, savoir-faire et savoir-être, par exemple l'aide aux devoirs, la présentation d'objets anciens, la couture, le jardinage, la cuisine, le jumelage aînés-adolescence, le chant choral intergénérationnel, les journées intergénérationnelles et l'aide aux services de garde.

Les Maisons des grands-parents fournissent un cadre intégré pour établir les pratiques de bénévolat intergénérationnel et permettent aux participants de s'inscrire dans une formule établie et éprouvée.

Les activités proposées s'adressent tout d'abord aux jeunes, mais leur rayonnement est beaucoup plus large.

3. S'ENGAGER DANS LA SOCIÉTÉ

La consultation *Destination 2030* a confirmé le souhait des jeunes Québécois de s'engager dans la société, afin de faire avancer des dossiers qui leur sont chers à partir des valeurs qu'ils privilégient.

Tout le défi, pour les jeunes, est lié à leur situation démographique. Les jeunes ne sont pas portés par le nombre. Ils doivent l'être par leur détermination.

□ Les réflexions des jeunes

Lors de la consultation *Destination 2030*, ils ont réfléchi aux moyens dont ils disposaient pour prendre la place qui leur revient et intervenir dans les choix collectifs.

■ La place dans les institutions démocratiques

La participation publique soulève la question de la place des jeunes dans les institutions démocratiques.

Les jeunes âgés de 18 à 24 ans votent en moins grand nombre que les autres citoyens. Ce phénomène n'est pas nouveau, mais il tend à s'accroître.

Entre les élections générales de 1994 à celles de 2008, on a vu le taux de participation des jeunes décroître graduellement. En 1994, 73,4 % des jeunes de 18 à 24 ans et 77,3 % de ceux âgés de 25 à 34 ans avaient voté. En 2008, leur taux de participation a atteint un creux, soit 36,2 % pour les jeunes de 18 à 24 ans et 41,8 % pour ceux de 25 à 34 ans.

Signe encourageant, aux élections générales de 2012, les jeunes ont votés plus massivement (62,1 % pour les 18 à 24 ans et 66,4 % pour les 25 à 34 ans). Il s'agit malgré tout d'un taux de participation inférieur à la population totale, dont 74,6 % a voté.

Les jeunes sont également sous-représentés à l'Assemblée nationale et dans les conseils municipaux, par rapport à leur poids dans la population.

Les jeunes se sentent plus à l'aise avec les nouvelles technologies : ils souhaitent avoir accès à davantage de plateformes de discussion, d'activités de consultation et d'espaces d'expression sur le Web, lors des débats démocratiques.

« Je me base sur cette théorie : si on n'implique pas les gens réellement dans les décisions qui les concernent, on ne peut pas susciter leur désir de faire bouger les choses autour d'eux ! » (Site *Destination 2030*, 8 juin 2013.)

■ L'engagement citoyen et le bénévolat à l'école

L'engagement citoyen et le bénévolat à l'école constituent une façon de s'engager dans la société.

Au Québec, plus de la moitié des jeunes âgés de 15 à 24 ans ont effectué du bénévolat en 2010 – soit 54,4 %, comparativement à 44,8 % en 2004. Lors de la consultation régionale, le bénévolat a été l'une des formes d'engagement le plus souvent mentionnée.

Les participants à *Destination 2030* ont souligné qu'indépendamment de la cause même de l'engagement, le bénévolat permettait de mieux se connaître et de renforcer son sentiment d'appartenance au milieu dans lequel on vit. Les jeunes ont suggéré des initiatives afin de valoriser le bénévolat et de mieux le reconnaître.

« Un citoyen engagé c'est quelqu'un qui va voter, mais aussi quelqu'un qui s'implique dans [sa] communauté. Il existe plusieurs manières de le faire; le bénévolat, la participation à des projets collectifs, les conseils d'administration d'entreprises d'économie sociale, etc. » (Site *Destination 2030*, 10 juillet 2013.)

« Un citoyen engagé c'est quelqu'un qui va voter, mais aussi quelqu'un qui s'implique dans [sa] communauté. Il existe plusieurs manières de le faire; le bénévolat, la participation à des projets collectifs, les conseils d'administration d'entreprises d'économie sociale, etc. » (Site *Destination 2030*, 10 juillet 2013.)

■ Les causes environnementales

Plusieurs jeunes privilégient l'engagement dans les causes environnementales, conforme à leurs valeurs et à leurs priorités.

Pour un grand nombre de jeunes, l'environnement devrait être une priorité des débats collectifs. La protection de l'environnement n'entre pas forcément en contradiction avec le développement économique. Un développement durable est possible et souhaitable.

Beaucoup de jeunes ont insisté sur la promotion du transport collectif et du transport actif, comme moyen d'améliorer l'environnement et la santé.

■ La mobilité internationale

La mobilité internationale représente une autre façon de s'engager, tout en illustrant l'ouverture sur le monde. Les jeunes ont souligné les retombées de la mobilité internationale sur leur développement personnel et sur leur compréhension des enjeux internationaux.

On doit rappeler que le ministère des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur subventionne des organismes jeunesse, comme les Offices jeunesse internationaux du Québec, permettant ainsi à des milliers de jeunes de profiter année après année de nombreux stages offerts.

Québec sans frontières et le Programme de stages dans les organisations internationales constituent également pour les jeunes une possibilité unique d'acquérir une expérience crédible qui leur servira dans leur vie professionnelle.

■ Un contact étroit avec la culture et les arts

Pour les jeunes, l'engagement dans la société passe par un contact étroit avec la culture et les arts.

Selon les données de l'Institut de la statistique du Québec, les jeunes sont de plus en plus en contact avec les arts et la culture, que ce soit par la lecture, les spectacles, les visites de lieux patrimoniaux ou la pratique d'un art.

L'offre culturelle s'accroît, de même que le métissage des cultures. Les nouvelles technologies de l'information et des communications favorisent ce métissage, au détriment de la culture de proximité.

■ Le développement du numérique

Le développement des technologies numériques soulève toutes les questions de l'identité culturelle, et de l'apparition de nouveaux comportements.

Les pratiques culturelles des jeunes sont en pleine mutation. Il existe un risque pour la culture québécoise : la culture produite au Québec, et particulièrement la culture francophone, risque d'être marginalisée malgré sa richesse et sa diversité.

Tout le défi est donc de s'appuyer sur les nouvelles technologies numériques pour faire en sorte que les produits culturels québécois soient encore plus accessibles et attractifs.

❑ **Les initiatives gouvernementales**

Dans le cadre de la future Politique jeunesse, le gouvernement interviendra pour faire en sorte que les jeunes Québécois soient plus présents dans les lieux décisionnels.

Le gouvernement s'appuiera à cette fin sur différentes mesures mises en place dans les ministères et organismes concernés, ainsi qu'au Secrétariat à la jeunesse.

■ **Une mutuelle de formation pour favoriser la présence des jeunes sur les conseils d'administration**

Le Secrétariat à la jeunesse pourrait mettre sur pied une mutuelle de formation, afin de préparer la prochaine génération d'administrateurs.

La mutuelle de formation proposerait des formations de courte et de moyenne durées, pour apprendre aux jeunes administrateurs les règles de bonne gouvernance.

Une activité de sensibilisation serait engagée auprès des conseils d'administration, afin de les sensibiliser à l'importance d'inclure des jeunes, tant de jeunes femmes que de jeunes hommes.

Le programme mis en place par le Secrétariat à la jeunesse comprendrait également la création et la mise à jour d'une banque de données, comprenant les jeunes ayant terminé leur formation.

■ **Des jeunes dans les conseils d'administration des sociétés d'État**

Le gouvernement pourrait sensibiliser particulièrement les sociétés d'État au recrutement des jeunes administrateurs. Les sociétés d'État seraient encouragées à prendre part à cette initiative.

■ **Une Stratégie nationale intégrée de reconnaissance jeunesse**

Le Secrétariat à la jeunesse propose de mettre en place une Stratégie nationale intégrée de reconnaissance jeunesse.

Il existe déjà plusieurs activités de reconnaissance, visant à soutenir et à encourager l'engagement de milliers de jeunes dans leur communauté. La nouvelle stratégie permettrait d'assurer la complémentarité des activités, tout en évitant les chevauchements, ce qui maximiserait les retombées et la visibilité pour les jeunes lauréats.

■ **L'insertion des jeunes dans la fonction publique**

En tant qu'employeur, la fonction publique doit tenir compte de changements démographiques majeurs, dont les répercussions se font déjà sentir sur le marché du travail et sur la disponibilité de la main-d'œuvre.

Dans le but d'assurer la pérennité des services qu'elle offre à la population, la fonction publique s'est dotée d'une vision stratégique en gestion des ressources humaines, se traduisant par différents axes d'action en vue d'attirer, d'intégrer et de fidéliser les talents. Certains de ces axes visent particulièrement les jeunes.

Ainsi, le gouvernement entend :

- favoriser le pouvoir attractif de l'État;
- favoriser l'embauche d'étudiants et de stagiaires;
- favoriser l'intégration des jeunes dans la fonction publique;
- améliorer la gestion de la relève et le transfert de connaissances.

Des mesures concrètes découlent de ces axes. Certaines mesures sont déjà mises en œuvre, et d'autres sont en cours de réalisation. Notamment, la fonction publique souhaite joindre les jeunes là où ils se trouvent, par le biais de messages particuliers ou d'activités de promotion bien ciblées.

Le Secrétariat du conseil du trésor met tout en œuvre pour que la vision et les intentions gouvernementales se concrétisent partout, dans les ministères et les organismes, et cela afin que la fonction publique devienne un milieu de travail faisant une place de choix à la relève.

Adoption du projet de loi n° 13 : 450 000 jeunes pourront enfin voter dans leur établissement d'enseignement

La Loi modifiant la Loi électorale concernant le vote des étudiants dans les locaux des centres de formation professionnelle et des établissements d'enseignement postsecondaire (projet de loi n°13) a été adoptée le 23 avril 2013.

Un appel aux jeunes Québécois

La participation des jeunes électeurs est essentielle à la santé démocratique du Québec, pour aujourd'hui et pour les années à venir.

Compte tenu de la faible participation chronique des jeunes électeurs, il était de la responsabilité du gouvernement d'agir afin de favoriser la participation de toutes les générations au processus électoral et de raccrocher les jeunes à la politique.

L'adoption au projet de loi n°13 permettra de rejoindre plus facilement une grande partie des jeunes en âge de voter, et plus spécifiquement, les étudiants qui représentent une large part de ce groupe. Près de 450 000 étudiants pourront voter dans leur centre de formation professionnelle, dans leur cégep ou dans leur université pendant une période de quatre jours à la fin de la période électorale.

Ils pourront voter à distance afin que leur vote soit comptabilisé dans la circonscription de leur domicile. Ainsi, les étudiants qui doivent quitter leur région pour étudier pourront continuer d'y voter sans avoir à s'y déplacer le jour du scrutin.

Pour se rapprocher de la démocratie

En adoptant le projet de loi n°13, le gouvernement a envoyé un message sans équivoque aux jeunes québécois : leurs idées, leurs aspirations et leurs rêves sont importants. Ils doivent être partie prenante de leur avenir.

En rapprochant les bureaux de scrutin des étudiants, le gouvernement les invite à se rapprocher de leur démocratie. Favoriser la participation électorale des jeunes, c'est stimuler leur implication dans nos institutions démocratiques, c'est leur permettre de s'investir à fond dans le développement du Québec, ce qui contribue à notre démocratie.

Le renforcement de l'enseignement de l'histoire nationale du primaire au collégial

La mémoire collective

Le développement de la mémoire collective, composante essentielle de toute société, est nourri par l'enseignement de l'histoire nationale. Cet enseignement fournit des repères aux citoyens.

Une majorité de Québécois se déclarent insatisfaits de l'enseignement de l'histoire au Québec. Ils considèrent nécessaire de donner aux jeunes une bonne connaissance des personnages et des faits marquants de cette histoire.

C'est ainsi que lors du discours inaugural du 31 octobre 2012, la première ministre a exprimé sa ferme intention de renforcer l'enseignement de l'histoire du Québec.

La démarche gouvernementale

La démarche gouvernementale lancée le 2 septembre 2013 par le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie et la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport a permis d'établir les principes et les orientations guidant les travaux d'élaboration d'un nouveau cours sur l'histoire du Québec au collégial.

Dans le cadre de cette démarche, des consultations sont en cours depuis l'automne 2013. Ces consultations ont pour but de tenir compte des préoccupations des partenaires du gouvernement dans l'élaboration de l'objectif et du standard pour le nouveau cours sur l'histoire du Québec, ainsi que de la place qu'il occupera dans la formation collégiale.

Le nouveau cours sur l'histoire nationale du Québec devrait être en vigueur pour la cohorte d'étudiants commençant leurs études collégiales à l'automne 2014. Quant aux élèves du primaire et du secondaire, le gouvernement prévoit mettre en place des projets pilotes dans un certain nombre d'écoles lors de la rentrée scolaire en septembre 2014.

Au bénéfice de la jeunesse québécoise

La révision des programmes d'histoire nationale du Québec au primaire et au secondaire aura un impact positif sur la formation de la jeunesse québécoise. Elle rejillira sur toute la société québécoise, sur son identité et sur sa culture.

L'enseignement de l'histoire ainsi que la capacité d'analyser les événements constitutifs de l'identité collective du Québec et d'en débattre aideront les jeunes à développer leur sens critique et à avoir une meilleure connaissance de la société québécoise.

Le Groupe Action Relève : une initiative d'intégration des jeunes

Le Groupe Action Relève est une initiative du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

Cette initiative vise à favoriser la participation des jeunes de moins de 35 ans à la réalisation de la mission du ministère, au processus décisionnel et aux réflexions stratégiques du ministère.

Par la mise en place d'activités de type conférence, de formation et de mentorat, le Groupe contribue à l'intégration des jeunes au sein de l'organisation. Il a pour but de créer des occasions d'échanger entre les jeunes, d'accroître les relations interorganisationnelles et d'encourager le réseautage, le partage des connaissances et la circulation de la l'information.

Dynamiser l'environnement de travail

Grâce à cette initiative, les jeunes sont amenés à participer activement au dynamisme de l'environnement de travail.

- Deux jeunes siègent désormais sur des instances décisionnelles de gouvernance du ministère, contribuant ainsi à faire valoir la voix de la jeunesse et à apporter de nouveaux points de vue lors de la prise de décision.
- Un laboratoire d'innovation appliquant les principes du design de service à la pratique gouvernementale dans le but de recueillir de nouvelles idées et d'adopter des pratiques innovantes sera implanté dans la méthodologie de gestion de projet du ministère.
- Un plan d'action a été présenté aux comités de gestion issu d'une vaste consultation des jeunes portant sur des enjeux tels que le style de gestion, l'ambiance, la collaboration et les méthodes de travail.

Le gouvernement du Québec renouvelle son soutien au Réseau intercollégial des activités socioculturelles du Québec

En janvier dernier, le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, M. Pierre Duchesne, et le ministre de la Culture et des Communications, M. Maka Kotto, annonçaient l'attribution d'une aide financière de 277 342 \$ au Réseau intercollégial des activités socioculturelles du Québec pour sa saison artistique 2013-2014.

Les subventions du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie et du ministère de la Culture et des Communications permettront aux étudiants du collégial de prendre part aux événements suivants : Cégeps en spectacle, l'Intercollégial d'arts visuels, l'Intercollégial de danse, le Circuit d'improvisation du Réseau intercollégial des activités socioculturelles du Québec, l'Intercollégial de théâtre et le Concours intercollégial d'écriture dramatique l'Égrégore.

Tel que déclaré par le ministre Kotto, « le cégep forme un parfait incubateur pour nos futurs artistes et créateurs. Les Rendez-vous culturels du Réseau intercollégial des activités socioculturelles du Québec leur offrent une occasion inouïe d'aller au bout de leurs rêves et de performer devant public. Encore cette année, ces événements culturels laisseront certes des marques indélébiles dans la vie de nombreux jeunes, en faisant jaillir le talent et l'intérêt pour les arts et la culture dans tout le milieu collégial du Québec ».

LES JEUNES ET LE QUÉBEC DE DEMAIN

Le Livre blanc **Une génération aux multiples aspirations** propose ainsi plusieurs pistes d'action pour faire en sorte que les jeunes Québécois participent pleinement à l'édification du Québec de demain.

Ce Québec sera le leur, et il importe que leurs valeurs et leurs priorités soient prises en compte le plus tôt possible. L'implication des jeunes est en même temps un atout pour l'ensemble de la collectivité, en raison du dynamisme qui les anime et des innovations qu'ils portent.

Dans le cadre de la future Politique jeunesse, le gouvernement propose ainsi de mettre l'accent :

- sur les échanges entre les jeunes Québécois, pour que dans toute sa diversité, la jeunesse connaisse mieux l'ensemble du Québec;
- sur l'élaboration de nouvelles alliances intergénérationnelles, dont toutes les générations sortiront gagnantes;
- sur les moyens permettant aux jeunes de s'engager rapidement dans la société.

LES MOYENS D’ACTION PROPOSÉS

Le gouvernement entend s’appuyer sur les différents ministères et organismes concernés pour mettre en œuvre les orientations et les initiatives de la future Politique jeunesse.

Le Secrétariat à la jeunesse, placé sous l’autorité de la première ministre et intégré au ministère du Conseil exécutif, poursuivra son rôle stratégique en assurant la coordination et le suivi de la Politique jeunesse, et en finançant lui-même une partie des mesures identifiées dans la future politique. Les actions en faveur de la jeunesse s’appuient sur un processus d’action continue. À partir de ce qui se fait déjà, le gouvernement adapte son action à l’évolution des besoins.

Le Livre blanc **Une génération aux multiples aspirations** indique plusieurs de ces initiatives, déjà engagées ou à venir.

À l’issue de la commission parlementaire appelée à discuter le livre blanc, le gouvernement définira la Politique jeunesse qu’il propose aux Québécois.

CONCLUSION : UN QUÉBEC ATTRAYANT POUR LES JEUNES

Le Livre blanc **Une génération aux multiples aspirations** est directement issu des nombreuses suggestions et propositions présentées par la jeunesse québécoise lors de la tournée régionale *Destination 2030* et de la consultation Web qui l'a accompagnée.

☐ Deux orientations majeures

Le gouvernement identifie une première orientation en proposant aux jeunes de les aider à découvrir leurs passions et de passer à l'action,

- en bâtissant à l'école un milieu de vie stimulant;
- en faisant les meilleurs choix scolaires et professionnels;
- en mobilisant les moyens nécessaires pour qu'ils puissent s'épanouir en entrant dans la vie active.

Ce parcours de vie réussi entre l'enfance et la vie active suppose comme préalable que la nouvelle génération soit une génération en santé, adoptant le plus tôt possible de saines habitudes.

Le gouvernement identifie une deuxième orientation majeure, interpellant en fait l'ensemble des Québécois. Les jeunes Québécois doivent pleinement participer à la construction du Québec de l'avenir, un Québec qui sera le leur. La jeunesse québécoise ne bénéficie plus du poids du nombre pour faire cheminer rapidement ses valeurs et ses priorités.

Le gouvernement propose donc que collectivement, les Québécois appuient leur jeunesse et tirent parti de son dynamisme :

- en lui donnant la possibilité de mieux connaître le Québec et l'ensemble de sa population;
- en élaborant de nouvelles alliances intergénérationnelles;
- en faisant en sorte que les jeunes prennent rapidement leur place dans la société.

☐ Plusieurs initiatives proposées

Le Livre blanc **Une génération aux multiples aspirations** identifie plusieurs des initiatives sur lesquelles ces orientations débouchent.

Il constitue une étape essentielle dans la préparation de la future Politique jeunesse.

Les discussions qu'il suscitera en commission parlementaire permettront d'enrichir et de préciser les propositions présentées par le gouvernement, afin que les Québécois soient collectivement capables de définir un Québec attrayant pour les jeunes.

ANNEXE 1 – LA TOURNÉE RÉGIONALE *DESTINATION 2030*

☐ Activités de la tournée régionale

Vendredi 24 mai 2013 – Laval

- Rencontre avec jeunes professionnels et jeunes entrepreneurs
- Visite de l'organisme responsable du projet « Avenir viable école-communauté » de l'École Poly-Jeunesse
- Rencontre avec les jeunes du programme secondaire « Monde contemporain » de l'École Mont-de-la-Salle
- Rencontre avec des partenaires régionaux du Forum jeunesse
- Rencontre avec des membres du conseil d'administration du FJ Laval et autres jeunes leaders
- Café-citoyen grand public

Lundi 27 mai 2013 – Estrie

- Rencontre avec jeunes professionnels et jeunes entrepreneurs
- Visite du CJE Memphrémagog
- Rencontre avec les membres du Parlement au secondaire de la Cité-école Louis-Saint-Laurent
- Rencontre avec des jeunes de 4e et 5e secondaire participant au projet « Laboratoire rural » du MAMROT de la Cité-école Louis-Saint-Laurent
- Rencontre avec des partenaires des organismes jeunesse de l'Estrie
- Rencontre avec des membres du conseil d'administration et des membres du Forum jeunesse Estrie

Lundi 3 juin 2013 – Mauricie

- Rencontre avec des membres de la Jeune chambre de commerce de la Mauricie
- Rencontre avec les directeurs généraux des CJE de la région et des responsables du Comité mauricien de persévérance et réussite scolaires (COMPERES)
- Présentations vidéo et témoignages de jeunes bénéficiant des services du CJE Trois-Rivières/Des Chenaux et leurs intervenants
- Visite de l'organisme Point de rue et rencontre avec les travailleurs de rue
- Rencontre avec le forum jeunesse et certains de ses partenaires, dont des représentants du Centre d'Amitié autochtone de La Tuque et des représentants de l'organisme Engagement Jeunesse
- Visite du Centre d'entrepreneuriat de Shawinigan, ateliers et plénières sur divers sujets avec des représentants d'organismes de la région

- Activité de réseautage à la Cité de l'énergie avec kiosques pour chaque région de la Mauricie abordant les projets du FRIJ et prestation artistique de la relève

samedi 8 juin 2013 – Chaudière-Appalaches

- Visite du CJE Lotbinière et rencontre de partenaires régionaux pour parler d'emploi et d'entrepreneuriat
- Rencontre avec des partenaires régionaux du Forum Jeunesse Chaudière-Appalaches impliqués dans la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014
- Dîner avec les administrateurs du Forum Jeunesse Chaudière-Appalaches
- Rencontre avec la Coopérative de Santé Robert-Cliche avec démonstration
- Rencontre avec des jeunes et kiosques des Tables jeunes de Chaudière-Appalaches

Lundi 10 juin 2013 – Centre-du-Québec

- Rencontre avec des membres de la Jeune chambre de commerce du Centre-du-Québec
- Rencontre avec des membres du conseil d'administration du Forum jeunesse Centre-du-Québec
- Visite de l'organisme Opération PAJE en action et rencontre avec des jeunes participants et des intervenants
- Dîner-échange avec des jeunes sur la question de la santé
- Rencontre avec des partenaires régionaux et des jeunes participants à des programmes
- Visite de la Coopérative AXART
- Échanges en plénière avec des jeunes.

Samedi 15 juin 2013 – Bas-Saint-Laurent

- Visite de la Maison des jeunes de Saint-Pascal de Kamouraska et présentation du projet « Les ingrédients de la réussite » financée par Réunir Réussir
- Dîner tournant autour de la démarche COSMOSS et des services de travail de rue au Bas-Saint-Laurent
- Rencontre avec des partenaires régionaux
- Activité grand public avec dévoilement de lauréats suivi de discussions libres

Mardi 18 juin 2013 – Nord-du-Québec

- Visite de l'organisme Attraction Nord et présentation du laboratoire de la Table Jamésienne de concertation minière
- Dîner-échange du Carrefour jeunesse emploi de la Jamésie avec jeunes de la nation Crie Eeyou Istchee (Cree Nation Youth Council - CNYC)
- Rencontre avec des partenaires régionaux sur les perspectives d'emploi et les formations offertes en Jamésie

- Visite du Centre de formation professionnelle de la Baie-James et du Centre d'études collégiales à Chibougamau
- Activité grand public avec kiosques d'organismes jeunesse régionaux
- Rencontre avec de jeunes entrepreneurs de la région de la Jamésie

Jeudi 20 juin 2013 – Saguenay-Lac-Saint-Jean

- Déjeuner-rencontre avec des membres de la Jeune chambre de commerce du Saguenay-Lac-Saint-Jean
- Rencontre avec jeunes immigrants établis au Saguenay et présentation du projet Bleuets émergents
- Dîner-rencontre avec des jeunes de la mesure IDÉO ayant participé au programme de stages internationaux LOJIQ
- Présentation du Programme TERRE du Cégep de Jonquière et visite du site de l'éolienne
- Souper des Jeunes Leaders avec des membres du conseil d'administration et des membres du Regroupement Action Jeunesse 02 (RAJ02)
- Café-citoyen dans le cadre de l'assemblée générale annuelle du Regroupement Action Jeunesse 02

Mardi 30 juillet 2013 – 24e Assemblée générale jeunesse du Conseil des jeunes de la nation Crie Eeyou Istchee (Cree Nation Youth Council - CNYC)

- Déjeuner-rencontre avec le coordonnateur jeunesse Eeyou Istchee
- Rencontre et échanges avec des jeunes de la nation Crie

Vendredi 16 août 2013 – École d'été de l'Institut du Nouveau Monde à Montréal

- Discussions et échanges

Dimanche 18 août 2013 – Réunion FECQ-FEUQ 121e conseil d'administration

- Discussions et échanges

Lundi 19 août 2013 – Abitibi-Témiscamingue

- Rencontre et échanges en table ronde avec des agents de développement rural et autres intervenants
- Dîner avec des responsables du Projet éducation sur la réussite éducative
- Rencontre avec des partenaires régionaux au sujet des enjeux des jeunes en Abitibi-Témiscamingue
- Visite de l'entreprise Technobois et de jeunes bénéficiaires
- Café-citoyen au Pavillon des Premiers-Peuples de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue avec kiosques d'organismes jeunesse régionaux

Samedi 24 août 2013 – 3e Forum jeunesse des Premières Nations du Réseau jeunesse des Premières Nations du Québec et du Labrador (APNQL)

- Discussions et échanges

Vendredi 30 août 2013 – Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

- Café-causerie avec des membres de la Commission jeunesse Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (CJGÎM)
- Visite du Cégep de la Gaspésie et des Îles - Campus de Carleton-sur-Mer et échanges avec des étudiants
- Dîner-rencontre avec des nouveaux arrivants dans la région et de jeunes entrepreneurs
- Rencontre avec des organismes et intervenants jeunesse régionaux
- Utilisation du transport collectif régional (RÉGÎM)
- Souper pizza avec un groupe de jeunes de la Coopérative jeunesse de services (CJS) à la Maison des jeunes de New Richmond Activité grand public avec jeunes et citoyens de New Richmond

jeudi 5 septembre 2013 – Montréal

- Rencontre avec des membres de jeunes chambres de commerce de la région de Montréal et de la Jeune chambre de commerce haïtienne
- « World Café » avec des participants et partenaires du projet Éco-stage de Katimavik
- Activité grand public à l'Université de Montréal
- Rencontre avec des jeunes du milieu artistique et des partenaires régionaux au sujet des défis de la relève culturelle à Montréal
- Rencontre et échanges avec des représentants de groupes travaillant pour la diversité des genres et la lutte à l'homophobie
- Souper-rencontre avec des membres du conseil d'administration du Forum Jeunesse de l'Île-de-Montréal
- Rencontre avec membres du comité exécutif de la Ville de Montréal au sujet de la Politique jeunesse de la Ville de Montréal

Vendredi 6 septembre 2013 – Montréal

- Visite de la ferme de l'organisme Santropol Roulant
- Rencontre avec des intervenants jeunesse et des représentants du Parc-Extension Youth Organisation (PEYO)
- Conférence et micro ouvert avec des étudiants de l'École secondaire Cavelier-De LaSalle
- Rencontre avec des partenaires du Réseau Réussite Montréal
- Visite et présentation du Projet Ka Mamukanit et échanges avec des jeunes Autochtones en milieu urbain

Mardi 10 septembre 2013 – Lanaudière

- Café-causerie avec les membres du Forum jeunesse Lanaudière
- Rencontre avec des partenaires, des intervenants jeunesse et des jeunes sur les enjeux démographiques au nord de Lanaudière
- Rencontre avec des étudiants du Cégep de Joliette
- Dîner-causerie sur la participation citoyenne chez les jeunes
- Rencontre avec des partenaires, des intervenants jeunesse et des jeunes sur les enjeux démographiques au sud de Lanaudière
- Rencontre avec des étudiants du Cégep de L'Assomption
- Activité grand public au Cégep régional de Lanaudière à Terrebonne

Vendredi 13 septembre 2013 – Côte-Nord

- Visite de l'organisme l'Ouvre-Boîte culturel
- Rencontre avec des partenaires régionaux
- Dîner avec des membres de la jeune chambre de commerce de Manicouagan
- Échange avec des jeunes de la collectivité au Cégep de Baie-Comeau
- Visite de la maison des jeunes La Relève et présentation des projets « Innu Rassemble » et « J'me décroche une passion »
- Souper-causerie avec les membres du Forum Jeunesse de la Côte-Nord

Lundi 23 septembre 2013 – Laurentides

- Rencontre avec de jeunes entrepreneurs de la MRC d'Antoine-Labelle
- Visite de l'entreprise Les toits du monde
- Dîner-causerie avec les jeunes du club « J'entreprends Mont-Tremblant »
- Rencontre des partenaires régionaux sur le thème de l'emploi et l'entrepreneuriat
- Rencontre avec des membres du conseil d'administration du Forum Jeunesse Laurentides
- Activité grand public au Cégep de Saint-Jérôme

Samedi 27 septembre – Longueuil

- Rencontre de jeunes entrepreneurs de la grande région de la Montérégie
- Visite de la Cité des Arts du Centre des 16-18 de Saint-Hubert et échanges avec des jeunes
- Visite d'une murale d'art urbain
- Dîner-rencontre avec des représentants de 5 CJE de la région et présentation du projet « Vocation en art »

— Rencontre-témoignages de jeunes entrepreneurs et visite de l'École nationale d'aérotechnique (ÉNA)

— Activité grand public et Caravane en participation citoyenne

Samedi 28 septembre 2013 – Montérégie Est

— Rencontre avec les projets Croqu'Plaisir et Jeunes mères en action

— Visite de l'organisme POSA/Source des Monts

— Dîner avec les officiers du conseil d'administration du Forum jeunesse Montérégie Est

— Rencontre d'intervenants en relève agricole à l'Institut des Technologies agroalimentaires de Saint-Hyacinthe

— Activité grand public au Cégep de Saint-Hyacinthe

— Visite de l'Auberge du cœur Le Baluchon

Dimanche 29 septembre 2013 – Vallée du Haut-Saint-Laurent

— Activité grand public à Candiac

— Visite de l'Auberge du cœur l'Élan des jeunes

— Visite de la Maison des enfants et dîner-causerie

— Rencontre avec des jeunes du Centre jeunesse de Valleyfield

— Présentation du projet Fêter sans perdre la tête et participation aux simulations

— Activité grand public à Salaberry-de-Valleyfield

Vendredi 4 octobre 2013 – Outaouais

— Table ronde sur la persévérance scolaire en Outaouais à l'École secondaire Le Carrefour de Gatineau

— Dîner-causerie avec des jeunes leaders, des administrateurs de la Table jeunesse Outaouais et des tables jeunesse locales (MRC et ville de Gatineau)

— Activité grand public avec des jeunes de niveau secondaire

— Visite de l'organisme Vallée Jeunesse et présentation d'initiatives régionales en persévérance scolaire

— Rencontre et échanges avec des entrepreneurs culturels et des artistes en milieu rural

Mercredi 9 octobre 2013 – Kuujuaq

— Table ronde avec des intervenants et de jeunes Inuits

— Activité publique et discussion ouverte

Jeudi 10 octobre 2013 – Kangiqsualujuaq

— Présentation de la démarche *Destination 2030* et échanges avec des jeunes Inuits

Jeudi 17 octobre 2013 – Capitale-Nationale

- Rencontre de jeunes entrepreneurs de la grande région de Québec
- Rencontre des jeunes de l'École secondaire Roger-Comtois
- Visite d'un plateau de travail du Centre jeunesse de Québec et dîner-échange avec jeunes bénéficiaires
- Visite du Centre Culture et Environnement Frédéric-Back et table ronde avec de jeunes professionnels de l'environnement
- Souper-rencontre avec les associations étudiantes de la Capitale-Nationale et les membres du Forum jeunesse
- Activité grand public à l'Université Laval

Vendredi 18 octobre 2013 – Capitale-Nationale

- Rencontre avec des membres de la relève agricole et visite d'une ferme
- Table ronde avec des jeunes bénéficiant des services des 7 CJE de la région
- Visite de la Maison des jeunes Le Repère et échanges avec des jeunes du régional des maisons des jeunes

❑ **Liste des 30 organismes rencontrés lors de réunions bilatérales avec le Secrétariat à la jeunesse**

- Academos Cybermentorat
- Association des Clubs d'entrepreneurs étudiants du Québec
- Centrale des syndicats du Québec
- Comité des jeunes – Centrale des syndicats du Québec (CSQ)
- Comité jeunes – Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)
- Concours québécois en entrepreneuriat
- Confédération des syndicats nationaux (CSN)
- Conférence des Tables régionales de concertation des aînés
- Conseil québécois de la coopération et de la mutualité
- Desjardins
- Fédération de la relève agricole du Québec
- Fédération étudiante collégiale du Québec
- Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec
- Fondation canadienne des jeunes entrepreneurs
- Force Jeunesse
- Forces AVENIR
- Génération d'idées
- Jeunes entreprises du Québec
- Katimavik
- Les Offices jeunesse internationaux du Québec
- Mouvement québécois de la qualité
- Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec
- Place aux jeunes en région
- Regroupement des Auberges du cœur du Québec
- Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec
- Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec
- Réseau des carrefours jeunesse-emploi du Québec

- Réseau des services spécialisés de main-d'œuvre
- Réseau québécois des écoles entrepreneuriales et environnementales
- Réunir Réussir (R2)
- SAJE accompagnateur d'entrepreneurs
- Table de concertation des forums jeunesse régionaux du Québec

ANNEXE 2 – LES PROGRAMMES OFFERTS AUX JEUNES PAR DIFFÉRENTS MINISTÈRES ET ORGANISMES ET PAR LE SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE

Intervention gouvernementale en faveur de la jeunesse

(en millions \$)

	2012-2013
SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE	
Défi de l'éducation et de l'emploi	14,9
Défi de l'entrepreneuriat	10,3
Défi de la santé	3,1
Défi des régions	19,4
Défi de l'environnement	0,9
Projets et subventions	0,4
Sous-total – Secrétariat à la jeunesse	49,0
Ministères	
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	111,0
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport	106,5
Ministère des Finances et de l'Économie (crédits d'impôt)	94,0
Ministère de la Santé et des Services sociaux	51,0
Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie	33,7
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec	13,8
Ministère de la Famille	16,4
Ministère des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur	2,9
Ministère de la Culture et des Communications	1,0
Ministère du Conseil exécutif (MCE)	0,1
Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles	0,5
Sous-total – Ministères	430,8
TOTAL – Intervention gouvernementale en faveur de la jeunesse	479,8

Note : Les chiffres ayant été arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre aux montants indiqués.

jeunes.gouv.qc.ca

